

Ne jetez pas ce JOURNAL

au feu ni ne le détruisez. Vendez-le ou donnez-le à un organisme de récupération. Vous contribuerez ainsi à la Victoire.

Le Saint-Laurent

Adressez-vous à NOS ATELIERS

pour une papeterie distinguée. Consultez-nous pour vos circulaires. Encouragez les vôtres. Notre service de clichés est complet.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE A RIVIERE-DU-LOUP

TOUS LES JEUDIS

Pourquoi pas "nazisme"?

Certains journaux de chez nous, de même que certain commentateur à la radio, ont adopté une fois pour toutes le "fascisme" pour désigner l'ensemble de nos ennemis... Il faut jeter le "fascisme" à bas!... Le lecteur moyen ne semble pas y voir d'inconvénient. Bien que le fascisme mussolinien ne semble jamais avoir eu la virulence du "nazisme" hitlérien, et n'avoir surtout pas la consistance doctrinale de l'idéologie allemande, nous le considérons aussi étranger que possible à nos façons de penser et nous y sommes opposés en droit et en fait... Mais nous le distinguons assez nettement des théories hitlériennes et de l'impérialisme japonais. Ce n'est pas ce que font nos "antifascistes". Ce sont apparemment des esprits simplistes... A moins que, par souci de propagande bien faite, à l'hitlérisme ou à la bolchévisme (car c'est le même procédé), le mot "fascisme" ne devienne matière à quelque mot d'ordre, aussi voyant que sonore, qui en arrive à frapper l'imagination populaire... De fait, cette dernière explication a toutes les chances d'être la bonne, car nous sommes bien en face d'une propagande systématique. Nos "antifascistes" n'ont pas eu grand effort à trouver leur "slogan". Il suffit de les avoir observés, depuis qu'ils écrivent et qu'ils parlent, pour savoir qu'ils ne se sont jamais cachés de leurs sympathies pour les Soviets. Et ils ne font aujourd'hui que reprendre leur vocabulaire d'il y a dix ans. En ce temps-là, ils étaient des "amis de l'Union Soviétique" ou de la "Ligue contre le fascisme et pour la démocratie". Et alors comme aujourd'hui les adversaires du bolchévisme, qu'ils fussent hitlériens, mussolinien, monarchistes, conservateurs, ou simplement catholiques, étaient leurs bêtes noires. Il suffisait d'être opposé au communisme pour être qualifié de "fasciste". Et cela, à partir de Pie XI jusqu'au dernier membre des ligues patriotiques, faisait vraiment beaucoup de monde... Nos "antifascistes" ont sympathisé avec le Cartel des Gauches français. Ils ont mis toute leur confiance dans l'"antifasciste" Léon Blum. Ils ont été de tout cœur avec les "républicains" de Barcelone, et ils continuent... Libre à eux, mais ils ont trop montré le bout de l'oreille! Les avez-vous jamais vu abominer les communistes de Russie (ou d'ailleurs) comme ils abominent Pétain ou Salazar, par exemple? Et si on leur fait remarquer qu'il y a aussi — ET SURTOUT — le "nazisme", ils vous répondent que "fascisme et nazisme, c'est la même chose", et que "cela va sans dire". Cela trait peut-être mieux en le disant...

Le travail féminin

Il vient de paraître une brochure de l'Ecole Sociale Populaire: "Le travail féminin et la guerre", No 342, juillet 1942 (quinze jours, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal), que tous ceux qui ont quelque responsabilité devraient lire et méditer avec soin. Elle groupe des documents d'un sérieux et d'une gravité qui ne peuvent laisser personne indifférent. Enumérons les titres: "Une situation inquiétante" (tiré de "Relations", mars 1942); "Pour un meilleur rendement" (tiré de "Relations", mai 1942); "Enquête de la C. T. C. C.", par M. Alfred Charpentier (dans "Relations", mai 1942); "Chômage chez les hommes d'âge non militaire" (article d'Alfred Charpentier dans "Le Travail et la Vie syndicale", avril 1942); Intervention de la Société médicale de Saint-Sauveur (de Québec), suivie des résolutions adoptées par l'Assemblée Législative de Québec (documents adoptés par le "Bulletin des Ligues du Sacré-Coeur", mai et juin 1942); une lettre anonyme émanant d'un correspondant anglais du "Standard" de Montréal, publiée dans ce journal le 30 mai 1942; une question de M. Lacroix, député de Montmorency aux Communes sur la différence de régime pour la main d'oeuvre féminine dans le Québec et l'Ontario, et la réponse de l'honorable M. Howe (1er juin 1942); le texte d'une réponse de M. Rochette, ministre du Travail provincial, à deux lettres de la J. O. C. et de la L. O. C. Enfin le texte d'un paragraphe de la lettre collective de l'épiscopat canadien, datée du 31 mai dernier, qui se lit ainsi: "Faut-il aussi exprimer l'inquiétude que nous causent les mesures destinées à attirer les femmes, et les mères surtout, hors du foyer, pour les appliquer au travail de l'usine ou à d'autres occupations peu saines à leur sexe? Sa Sainteté le Pape Pie XII le rappelait récemment: "c'est dans les liens de la famille que repose la force et la gloire d'une nation, une nation ne peut subsister avec des familles disloquées". Il est grandement à craindre que la dislocation de nos familles ne désaxe aussi toute la vie sociale du pays". Cette simple note d'inquiétude de nos chefs religieux est trop discrète pour nous instruire de la véritable situation, mais elle indique le souci que suscite cette course de la femme vers les services industriels ou militaires. Si on veut savoir ce qui se passe, quelle effroyable situation nous a été créée, il faut prendre connaissance de cette brochure importante de l'Ecole Sociale Populaire, qui nous indique du même coup les "dangers" et les "remèdes"... Peu importe que des annonces officielles paraissent dans les journaux pour solliciter plus de main d'oeuvre féminine... Nous avons le droit de voir à la défense de nos foyers, de la famille canadienne. On demande des femmes ou des jeunes filles, et il y a encore des chômeurs d'âge non militaire!... On est en droit de se demander s'il s'agit bien de faire la "guerre totale" aux Boches ou à la société canadienne de demain... Espérons que le grave document qui vient de paraître éveillera l'attention de nos législateurs... et leur inquiétude.

La "poupée des dancings"

Nous causons parfois, entre jeunes gens, des jeunes filles légères et frivoles et il m'arrive souvent de songer combien celles-ci seraient confondues et troublées si on les tenait au courant de ces propos. Pauvre petite "poupée des dancings", comme ta popularité repose sur une base fragile! Si tu savais ce que pense de toi ce bon danseur aux bras doux, quel tu t'abandonnes avec une exquise (1) insouciance, cet élégant Don Juan qui s'amusa à t'arracher des paroles sentimentales et extravagantes, qui fredonne à ton oreille les mots creux et insipides de ces voluptueux "slows" qui ont le don de te

OBSCURCISSEMENT?

Billet du jeudi

Franchet d'Espérey

A l'exception du maréchal Pétain, âgé comme lui de 86 ans, le maréchal Franchet d'Espérey restait seul des maréchaux qui illustrèrent les armes de la France, pendant la guerre de 1914-1918. Il vient de mourir en France inoccupé, à Albi, département du Tarn. Comme Pétain et Lyautéy, comme le maréchal Foch, les généraux de Castelnau et Weygand, d'Espérey appartenait à cette phalange d'officiers supérieurs, catholiques convaincus, que la France se plaisait à garder à la tête de ses armées, malgré le régime de neutralité religieuse, et même d'anticléricalisme. On sait que le gouvernement français n'envisageait jamais l'anticléricalisme comme article d'exportation et se gardait, dans la mesure du possible, de le laisser fleurir aux colonies. Il ne le prit aussi qu'à moitié chez les chefs militaires, puisqu'il confiait volontiers le commandement de ses troupes à des catholiques pratiquants. Soldat de race, héros de multiples campagnes où il ne connut que des victoires, le maréchal figura de la France contemporaine. Comme Joffre et Foch, comme Weygand, il siégeait à l'Académie Française.

Louis, Félix, Marie, François Franchet d'Espérey naît à Mostaganem, petite ville d'Algérie, sise à 45 milles d'Oran, au nord-ouest. Il étudia à l'école militaire de Saint-Cyr, en sort en 1876. Versé dans l'infanterie, il prend ses grades un à un, reçoit le bâton de maréchal en 1921. Il se distingue entre temps en Chine dès 1900, au Maroc en 1912. Nommé colonel en 1903, général de brigade en 1908, il devient général de division à son retour du Maroc. A la déclaration de guerre de 1914, il commande le 1er corps d'armée de Lille. Au lendemain de la bataille de Charleroi, qui se termine par une retraite, il inflige une défaite aux Allemands dans l'Aisne, à la bataille de Guise. Succédant au général Lanzerac comme chef de la 5e armée, il prend part à la bataille de la Marne, paralysant l'action de l'ennemi dans la vallée de la Suisse, en septembre 1914. Il commande le groupe des armées de l'est en 1916, celui des armées du nord en 1917, et on le retrouve en 1918 dans les Balkans, où il remplace Guillaume comme commandant en chef des armées alliées en Macédoine. Il prépare l'offensive contre les Bulgares, attaque à l'aube et neutralise leurs forces. Sa victoire met en danger Constantinople et amène la Turquie à signer l'armistice, — résultat qui provoquera le débâcle chez les puissances du centre. Suit la restauration de la Serbie, celle de la Roumanie, et dès octobre 1918 les troupes de d'Espérey se préparent à marcher sur Vienne.

L'invasion de l'Autriche ne se produit point, parce que Clémenceau enjoint à d'Espérey de ne pas franchir la frontière. Le général ne pardonnera jamais à l'homme d'Etat ce qu'il appelle son manque de vision. Homme d'offensive, il ne se contente pas de demi-mesures. La victoire des alliés aurait été plus définitive et solide, ne se gêne-t-il pas de dire, en y ajoutant la conquête du territoire ennemi. Après la guerre, d'Espérey passe en Afrique. Agé de 78 ans, il prend sa retraite en 1934, se laisse élire peu après à l'Académie. Il vivait avec sa famille en Bretagne, à la déclaration de guerre de 1939. Très vieux et même infirme, il se transporte avec les siens à Albi. Un accident d'automobile en Algérie, quelques années auparavant, l'a privé de l'usage de ses jambes. Homme supérieur, le maréchal était la simplicité même et la modestie. Quand Joffre, avant la bataille de la Marne, songea à lui offrir un poste de premier plan, lui demanda: — Etes-vous de

On paraît s'occuper beaucoup depuis quelques jours des côtes du bas Saint-Laurent. Nous n'y voyons pas d'inconvénients. Chacun sait que deux torpillages ont eu lieu dans les eaux du golfe: les sous-marins allemands ont donc commencé à s'intéresser directement à notre pays. Et il y a lieu de craindre, non seulement d'autres coulages de navires, mais même des incursions ou débarquements. La première mesure qui semble être envisagée est l'obscurcissement des côtes, le "black-out" régulier, depuis Gaspe jusqu'à la Rivière-du-Loup. Si la mesure s'impose, va pour l'obscurité. Nous permettrait-on cependant une suggestion? S'il faut que nous soyons plongés dans l'obscurité à longueur de nuit d'ici la fin de la guerre, n'y aurait-il pas de graves inconvénients à cette obscurité totale si on ne prend pas soin d'organiser une garde constante pour les rives, particulièrement aux abords des ouvrages d'intérêt militaire et même à quelque distance de ces points! La vigilance américaine n'était pas en défaut sur la côte atlantique, et pourtant on a vu que deux équipes de saboteurs ont pu débarquer à Long Island et en Floride. Si le danger se rapproche, il est de simple logique que les mesures de défense soient appropriées aux circonstances.

LES CANADIENNES SONT HEUREUSES DE SERVIR DANS LE CORPS FEMININ DE L'ARMEE



Les jeunes filles de toutes les parties du Canada, qui sont en service actuellement dans le Corps féminin de l'Armée canadienne, libérant ainsi les hommes physiquement aptes au combat, sont vraiment heureuses de servir, comme ces photographies le démontrent. On a grand besoin de dactylos dans le C.F.A.C. La jolie sténographe de la photo du haut était une simple volontaire il y a quelques mois. Elle est maintenant promue au grade de sergent. Dans la photo du bas, on voit trois volontaires occupées à l'entretien des véhicules à Ste-Marguerite. Ce sont la caporale suppléante E. Reid et les volontaires P. Robinson et E. Davis. Celles qui désirent s'enrôler dans le C.F.A.C., peuvent obtenir des renseignements au plus proche bureau de recrutement.

Nouveau notaire

L'Ordre des Notaires compte maintenant un nouveau membre, dans la personne de M. Ronald Raboin, notaire, de Rivière-du-Loup. M. Raboin, après avoir terminé ses études classiques au Collège St-Laurent, à Montréal, avec son diplôme de bachelier ès-arts avec distinction, en juin 1938, s'inscrivait à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, au mois de septembre de la même année. Au mois de mai 1940, il obtenait sa licence en Droit; et dès juillet dernier il passait les examens préliminaires à la pratique du notariat, avec succès. Jeudi dernier, le 16 juillet, M. Raboin subissait encore avec succès l'examen final, à la pratique du notariat et fut l'un des heureux candidats admis à la pratique de cette profession. taille à commander une armée? — Tout comme un autre, répondit le futur maréchal. Il ne s'étendit pas davantage sur son expérience, ses mérites, ses droits. Les hommes de cette trempe restent rares. L'illétré

Vente de charité

A CACOUNA Une grande vente de charité, au profit du Couvent, a été organisée, sous le distingué patronage de M. L.-T. Landry, pour les 2, et 4 août. Nous invitons chaleureusement les anciennes élèves et les amis de cette institution à y faire une visite. Ce sera un agréable passe-temps, et elles contribueront ainsi à encourager une oeuvre de charité.

Chemin de Croix des Retraitants

Les retraitants sont priés de se souvenir que leur Chemin de Croix aura lieu à St-François-Xavier, dimanche prochain, le 26, à 4 heures comme d'habitude, et leur assemblée de 3 à 4 heures. Le Comité. On n'a pas fait fortune quand on ne sait pas en jouer. HOTEL MONTCALM 61-169 rue St-Jean, Québec. Chambres simples, avec eau courante \$1.25; avec douche \$1.50 avec bain \$1.75 en montant; prix spéciaux à la semaine. Repas table d'hôte \$0.75.

La fête de Ste-Anne à la Pointe

DIMANCHE PROCHAIN Messes à 6, 7, 8 et 9 heures. A 3 heures, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement. A 7.30 heures, pèlerinage à la Pointe. Départ de l'église St-Patrice. La fanfare accompagnera les pèlerins. Sermon de circonstance et salut du Saint-Sacrement. La cérémonie aura lieu à l'extérieur de la chapelle. Tous sont invités. A l'issue de la cérémonie l'Harmonie de Rivière-du-Loup donnera un concert au kiosque de la Pointe.

Avis d'assemblée

Ce soir à 8 heures, salle de l'Hôtel de Ville, assemblée de la Chambre de Commerce. Tous les membres sont priés d'être présents.

Collision sur le fleuve

Entre Baie St-Paul et l'Île-aux-Coudres. — Un vaisseau coulé.

Un vaisseau norvégien, qui était à l'ancre dans le fleuve St-Laurent entre Baie St-Paul et l'Île-aux-Coudres, a été frappé et coulé dimanche dernier, vers les deux heures du matin. Le vaisseau qui a causé l'accident descendait le fleuve au milieu d'une brume épaisse, tous phares allumés, lorsqu'il aperçut la proue du navire à l'ancre, à une centaine de verges en avant. Il obliqua à droite et, à toute vapeur, il tenta de contourner l'obstacle. La manoeuvre ne réussit qu'à projeter le navire, de flanc, contre la proue de l'autre. La chambre des bouilloires fut défoncée par le choc très dur, et le vaisseau prit feu et coula peu de temps après. Les marins eurent toutefois le temps d'évacuer en ordre le bâtiment, emportant avec eux leurs effets essentiels, mais plusieurs n'eurent pas le temps de mettre leurs chaussures. Ils passèrent plusieurs heures dans leur chaoupe de sauvetage et en approchant de la rive, vers le matin, ils purent voir leur vaisseau envahi par les flammes et couler graduellement. Ils furent hébergés dans un hôtel de la Baie St-Paul d'où ils partirent vers les sept heures du soir pour arriver à Québec vers les onze heures, et repartir immédiatement pour Montréal. L'autre vaisseau est arrivé dans un port de l'est dans la soirée de dimanche. Il portait une large échancrure à la proue. Les autorités du ministère des Transports ont ordonné une enquête sur cet accident. La commission d'enquête n'a pas encore été choisie.

Terrible accident à la gare hier soir

Décès de M. Aristide Benoit

Nous avons le regret d'annoncer la mort, le 20 juillet, de M. Aristide Benoit, comptable licencié et ancien auditeur de la Cité de Rivière-du-Loup. Il était âgé de 75 ans. M. Benoit laisse dans le deuil son épouse, née Marguerite Soucy; deux filles: Marguerite et Thérèse Benoit, m.g., une soeur Mme Henri Pelletier, de Rivière-du-Loup; ses beaux-frères: MM. Léon Paradis, C.R., Dr J.-O. Benoit, J.-H. Pelletier, bijoutier et opticien, J.-B. Soucy, conducteur de malles, Paul Bernier et Ivanhoe Bernier, des Chemins de fer Nationaux, tous de Rivière-du-Loup, et Philippe Caron, de Brunswick, Me. Il était aussi l'oncle de M. l'abbé Rosario Benoit, professeur de physique à l'Université Laval, du notaire Antonio Benoit, du Dr Emile Pelletier, de Me Antonio Pelletier, avocat, de Québec; du R. P. Jean-Marie, O.F.M., de Biddeford, Me.; du Dr Lionel Pelletier, du capitaine Jules Pelletier, de Rivière-du-Loup; de Mme Thomas Baril, de La Tuque, de Mme Jules Roy, de Rousses-Points, N.-Y., de la Révérende Mère Marie-Humble, des Franciscaines de Marie, de Mlle Juliette Benoit, de La Tuque, de Mlles Marcelle Bernier, Gabrielle Pelletier, Ghislaine, Constance, Corinne, Alice et Denise Benoit, de MM. Paul et Pierre Benoit, de Rivière-du-Loup. Les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures, à l'église de Saint-Ludger. Nous prions la famille éprouvée d'agréer nos sincères condoléances.

Décès de M. Ovide Marquis

Nous regrettons d'annoncer le décès, hier, le 22 juillet, d'un citoyen bien connu dans notre ville, M. Ovide Marquis, ancien employé de la centrale électrique de la municipalité. Il était âgé de 73 ans et 6 mois. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse née Délima Proulx, cinq filles: Mme Ovide Hodgson (Angéline), Mme C.-Eugène Boucher (Blanche), Mlle Marguerite Marquis, Mme Jos. Aubé (Thérèse), et Mme Roger Beaulieu (Madeleine); six fils: Elzéar, Camille, P. Etienne, Gérard, Robert et Roméo; trois belles-filles: Mmes Elzéar, Paul-Etienne et Robert Marquis; ses gendres: MM. Ovide Hodgson, C.-Eugène Boucher, Jos. Aubé et Roger Beaulieu, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi, le 25 juillet, à dix heures et demie, à l'église St-Patrice. Nous prions tous les membres de la famille en deuil d'agréer nos plus vives condoléances.

Pour l'alimentation des enfants

Le quartier-général de la Croix-Rouge canadienne en Grande-Bretagne a demandé récemment des conserves de confitures pour pallier à l'insuffisance de sucre dans l'alimentation des enfants. L'an dernier, la Croix-Rouge a expédié outre-mer 450,000 livres de conserves de fraises, framboises, canneberges, etc. Ces aliments à forte teneur de sucre aident à combattre le rachitisme qui, à cause de la sous-alimentation, menace l'enfance européenne, aussi bien en Grande-Bretagne que dans les autres pays. Cette année, la Croix-Rouge s'efforcera de fournir 600,000 livres de baies en conserves. La province de Québec fera sa part. On a distribué aux Cercles de Fermières et au Women's Institute 1,520 boîtes métalliques d'une capacité globale de 4,200 livres. La Croix-Rouge verra ensuite à envoyer outre-mer ces conserves données généreusement par les cultivateurs de Québec. Plus tard, on s'occupera de récolter, pour les enfants de Grande-Bretagne, du miel et de la gelée de pommes. La Croix-Rouge compte d'avancer sur la coopération des pomiculteurs et des apiculteurs pour le relèvement physique de la jeunesse anglaise, si éprouvée par des restrictions alimentaires très rigoureuses. Ceux qui veulent aider cette belle oeuvre humanitaire n'ont qu'à s'adresser à leur section locale de la Croix-Rouge, ou à la Maison de la Croix-Rouge, 770 rue Saint-Antoine, Montréal.

Un tragique accident, survenu à la gare de Rivière-du-Loup, hier soir, au départ de l'Express maritime, vers les neuf heures et quarante, a horrifié les nombreux spectateurs de notre ville, qui ont l'habitude de se rendre à l'arrivée de ce train. Le train était déjà en marche quand le soldat Frank G. Mero, de Goderich, Ont., de l'Unité G. A. S. F., du régiment d'Elgin, voulut sauter à bord du train. Il fit un faux pas et glissa sous l'un des wagons. Il eut la jambe droite complètement coupée au tiers inférieur de la cuisse. Les nombreux témoins de l'accident poussèrent un cri d'horreur, impuissants à le secourir. Plusieurs roues lui avaient passé sur la jambe quand on put enfin le relever. On le transporta immédiatement à l'Hôpital St-Joseph, où il est sous les soins du Dr Alphonse Couturier. On espère lui sauver la vie. Mero est âgé de 24 ans et se dirigeait, en devoir, en Nouvelle-Ecosse.

Robert Grondin, de St-Ludger se noie à Armagh

Robert Grondin, 20 ans, fils de M. et Mme Napoléon Grondin, de St-Ludger s'est noyé mardi dans la Rivière Armagh. Grondin était opérateur pour le C. N. R. à la Station d'Armagh. Parti dans l'après-midi avec un compagnon, M. Bélanger, pour se baigner, ne sachant pas beaucoup nager, il s'aventura trop loin et s'enfonça soudain. Les témoins ne purent se porter à son secours. Le corps n'a pas encore été repêché. Outre ses parents, M. et Mme Nap. Grondin, il laisse sept frères: Roland, Gérard, René, Roger, Paul, Réal et Lauréat; deux soeurs: Mariette et Rita. Nous prions la famille éprouvée d'agréer nos plus vives condoléances.

Grenades sous-marines fabriquées au Canada

On apprend dans l'édition de juin de L'Ovale C-I-L qu'une bonne partie des grenades sous-marines employées dans l'Atlantique par les navires alliés contre les sous-marins ennemis sont fabriquées au Canada. Le moyen le plus efficace de détruire un sous-marin consiste à l'encadrer, c'est-à-dire à l'entourer de quatre grenades réglées de façon à ce qu'elles éclatent simultanément. Mais, dit l'article, même si la manoeuvre n'est pas parfaitement réussie et si le sous-marin n'est donc pas aussi impitoyablement écrasé que le souhaiteraient les assaillants, la détonation se produit souvent assez près pour le désamarrer: il remonte alors à la surface et se rend, ou s'engloutit à grande profondeur et se fait broyer par une pression irrésistible. Si nous n'avions pas tant de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer chez les autres. (La Rochefoucauld)

Décès d'une religieuse

AU COUVENT DE L'ENFANT-JESUS

Les religieuses de l'Enfant-Jésus de St-François-Xavier ont eu la douleur de perdre Soeur Marie-Imelda, née Jeannette Rioux, qui s'est endormie dans le Seigneur samedi, le 18 courant, à l'âge de 27 ans, après 10 ans de vie religieuse.

par M. Jos Damours et ses enfants: 1 par M. Félix Damours; 1 par la famille J.-W. Topping, des Trois-Rivières; 1 par M. Antonio Boulanger, des Trois-Rivières; 1 par la famille François Damours; 1 par Mme Jos. Chartier; 1 par le Dr A. Couturier; 1 par J.-R. Pelletier; 1 par M. Hornidas Côté; 1 par M. et Mme François Ross; 1 par Mlle Louis Michaud; 1 par Mme Philippe Pouliot; 1 par M. et Mme Gaudiose Thériault; 1 par Mme J.-B. Laforest; 1 par M. et Mme Jean Desmeules; 2 par M. Jos. Rioux de Fraserville; 2 par Mme J.-J. Descoeurs, St-Hyacinthe.

On remarquait au choeur, M. le curé J.-T. Thibaut, de St-François-Xavier, M. l'abbé Rosaire Benoit, professeur à l'Université Laval, M. l'abbé Adrien Lévesque et M. l'abbé Maurice Desmeules, du collège de Ste-Anne, ainsi que M. l'abbé Berchmans Laforest, Séminariste. Assistait aussi aux funérailles, les Religieuses du Bon-Pasteur, les Religieuses de la Providence et les Soeurs Clarisses. Il y avait également le R. F. Antonin, de l'Académie Commerciale de Québec, ainsi que le R. F. Cléophas et le R. F. Maximin. A la communauté et à la famille s'étaient joints de nombreux parents et amis.

Grand-messes: 1 par les Religieuses de l'Enfant-Jésus, St-François-Xavier; 1 par ses parents, M. et Mme Philippe Rioux; 1 par la Comm. Scolaire de Rivière-du-Loup.

Messes privilégiées: 3 par le Couvent de St-François-Xavier; 1 par le Couvent de St-Ludger; 1 par les Soeurs de l'Enfant-Jésus de Robertson; 1 par les Soeurs de l'Enfant-Jésus de St-Marc des Carrières; 1 par les Soeurs de l'E.-J. de St-Magloire; 1 par les Soeurs de l'E.-J. de Christ-Roi de Lévis; 1 par les Soeurs de l'E.-J. de St-David; 3 par Mme Philippe Boulet; 2 par la famille Théophile Rioux; 1 par M. Camille Rioux; 1 par M. Emile Damours; 1 par M. et Mme Appolinaire Ouellet; 1 par M. Gérard Ouellet; 1

Kamouraska

Funérailles de M. Damase Soucy. D'imposantes funérailles ont été faites mercredi le 1er juillet à 9 heures, en l'église de Kamouraska, à M. Damase Soucy, époux de Dame Joséphine Guay, décédé le 28 juin à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 61 ans et 9 mois.

Un bel hommage a été rendu à la mémoire du regretté défunt. La levée du corps était présidée par M. l'abbé Joseph St-Pierre, cousin du défunt, qui a aussi chanté le service assisté de M. le curé Laforest, de St-Denis de Kamouraska, autre cousin et de M. le curé Lamonde, de Kamouraska, comme diacre et sous-diacre. M. Jean-B. Chamberland portait la croix. Le corps était porté par ses neveux, MM. Camille et Oscar Soucy, Gérard, Wilfrid, Ernest Marquis et Alphonse Guay.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Louis et Joseph Marquis, Pierre Garon, Joseph Normand, Ovide et Geo. Guay. Le deuil était conduit par ses fils: Flavien Leclerc et son épouse, Roland Leclerc et son épouse, Joseph Leclerc et son épouse, Rodolphe Leclerc et son épouse, Fernand, Léopold et Maurice Soucy; ses filles: Berthe, Aline et Hélène Soucy; son frère: M. Ernest Soucy; ses soeurs: Mme Louis Marquis, Mme Joseph Marquis et Mlle Alma Soucy, de St-Alexandre; ses beaux-frères: Louis Marquis, Joseph Marquis, Georges et Ovide Guay, de Cacoua; ses belles-soeurs: Mme Jos.-D. Guay, de Ste-Anne de la Pucatière, Mme J.-B. Soucy, de St-Alexandre, ainsi que plusieurs autres neveux et nièces dont les noms nous échappent.

Aux familles en deuil "Le Saint-Laurent" offre ses plus sincères sympathies.

Décès de St-Basile, N.-B.

Vendredi le 10 juillet est décédé à l'hôpital de St-Basile, N.-B., M. Jean-Baptiste Côté, entrepreneur de pompes funèbres, à l'âge de 56 ans et 3 mois.

M. Côté laisse dans le deuil outre son épouse, née Victoire Pelletier, onze enfants dont sept filles et quatre garçons. Florence, Marie, Lucienne, Yvonne, Jeannine, Georgianna et Thérèse, Léonide Lucien, Maurice et Paul-Emile; une petite fille Lucile Després; un grand-père: M. Louis Després; son père et sa mère, M. et Mme Téléphore Côté, de Rivière-du-Loup; ses frères: M. M. Téléphore, Alfred, Ovide et Wilfrid Côté.

L'inhumation eut lieu lundi, le 13 juillet à Edmundston, N.-B., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos plus sincères condoléances à la famille éplorée.

Grand Falls, N.-B.

M. et Mme Adélaïde Beaulieu (Lina Gagnon) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 4 juillet et baptisé le 5, sous les prénoms de Joseph, Alphonse, Jacques, Parrain: M. Alphonse Beaulieu; marraine: Mlle Mary Beaulieu, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Garde Michaud.

Saint-Antoine

Mme Ernest Plourde est de retour dans sa famille après avoir passé une quinzaine chez ses fils, M. Horace Plourde, à Ste-Françoise.

M. et Mme Ernest Plourde, ainsi que leurs fils, Joseph-A., Félix et Ernest, étaient de passage à Montréal le 19 à l'occasion de la profession de leur fille Rose-Aïma (Soeur Antonin). Ils ont aussi visité leur fils Joseph à Berthierville.

Mlle Marie-Claire Plourde passe ses vacances à Ste-Françoise l'invitée de son frère, M. Horace Plourde.

SERVICE D'AUTOBUS ENTRE Rivière-du-Loup ET Squateck

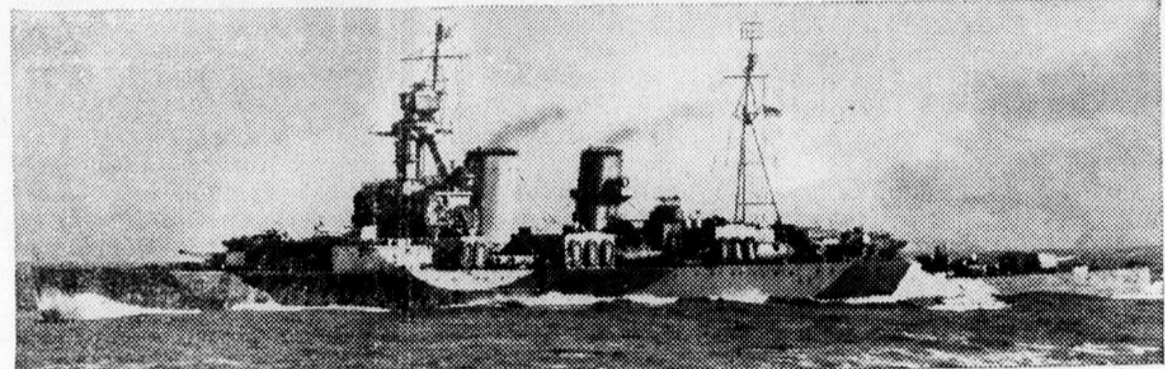
Je désire informer le public que je me suis porté acquéreur du service d'autobus entre Rivière-du-Loup et Squateck et que je donnerai le même service que les années passées aux mêmes heures et aux mêmes conditions.

ARTHUR SIROIS Tél. 3514 Rivière-du-Loup.

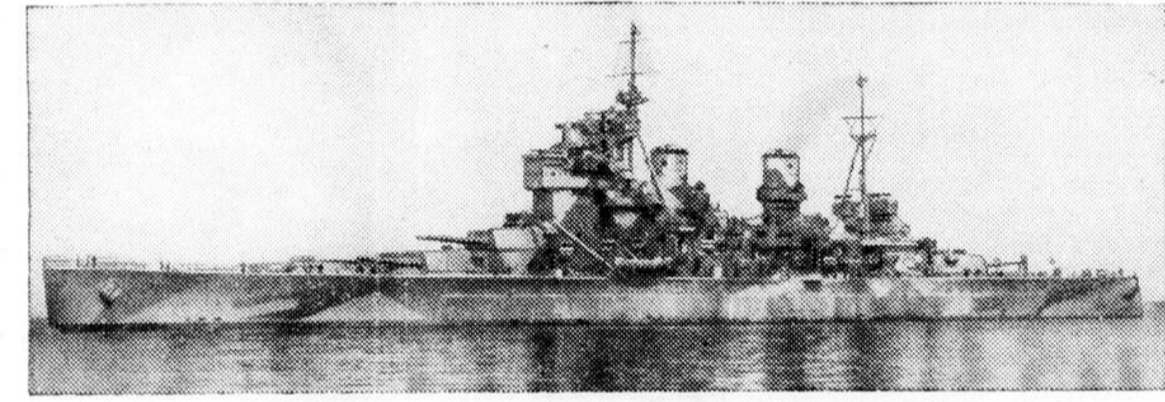


LES BOMBARDIERS HALIFAX

Les gros bombardiers Halifax qui ravagèrent les usines de Rostock et Lubeck sont construits en Angleterre et des milliers de femmes travaillent dans les usines où sont construits ces géants de l'air. Un Halifax pèse 27 tonnes avec sa charge. Il peut emporter au-dessus de l'Allemagne cinq tonnes et demie de bombes et des cartouches pour ses huit puissantes mitrailleuses Browning. Il peut aller bombarder un objectif à 1,500 milles et rentrer à son hangar



Le "Frobisher", un croiseur britannique de la classe "Hawkins". Armement: sept canons de 7.5 pouces, quatre canons antiavions de 4 pouces, quatorze canons de petit calibre et quatre tubes lance-torpilles de 21 pouces. Déplacement: 9,860 tonnes. Effectif au complet: 712 à 729 officiers et marins. Dimensions: longueur, 605 pieds; largeur maximum, 65 pieds.



LE DERNIER-NE DES CUIRASSES DE LA ROYAL NAVY

En décembre 1941, le premier ministre du Royaume-Uni et ses compagnons ont fait le voyage d'Amérique à bord du dernier-né des cuirassés britanniques, de "Duke of York" de 35,000 tonnes, construit au coût de 8 millions de livres sterling. Mis en chantier le 5 mai 1939, le "Duke of York" est l'une des cinquièmes de la classe du "King George V". Long de 740 pieds et large de 103, cette puissante unité est capable d'une vitesse de 30 noeuds et peut porter quatre avions. Elle est armée de dix canons de 14 pouces, seize de 5.25, de quatre batteries contre-avions et de plusieurs canons de moindre calibre. La manoeuvre et les divers services exigent un équipage de 1,150 officiers et matelots. Voici une récente photo du "York".

Saint-Honoré

Funérailles de M. Luc Lebel.

Lundi le 13 juillet avaient lieu à St-Honoré, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les imposantes funérailles de M. Luc Lebel, décédé le 11 juillet, après une longue maladie soufferte avec toute la résignation d'un véritable chrétien, ayant toujours vécu en honnête citoyen. Il était âgé de 66 ans, 6 mois et 13 jours. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, six fils et une fille, Chs. Eugène, de Sawyerville, Emile, de Québec, Luc du Lac Sauvage, Alfred, Timothée Georges et Lucienne, tous de St-Honoré; un frère, M. Joseph Lebel, de St-Honoré.

Conduisait le convoi funéraire, M. Alphonse Landry. Portait la dépouille mortelle: M. M. André Lebel, Alfred Léon, Ernest Nadeau et Léon Beauré. Portait la croix: M. Auguste Picard.

A la famille en deuil nous offrons nos plus vives condoléances.

Remerciements.— Les membres de la famille Luc Lebel, de St-Honoré, remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux ou assistance aux funérailles de leur père, M. Luc Lebel.

Lisez et faites lire "Le Saint-Laurent"!

A VENDRE

Camion de livraison Fargo, modèle 1941. S'adresser à Georges Côté, N. P. Rivière-du-Loup.

Un seul livre a suffi à la gloire d'Alain Fournier Le Grand Meaulnes

Un roman in-12, 360 pages. Prix \$1.25 l'exemplaire. Par la poste \$1.35. Mort très jeune, Louis Hémond (1889-1913) nous donna "Maria Chappelaine", un grand et bon livre. "Meaulnes, le grand Meaulnes", le héros de mon livre, est un homme dont l'enfance fut trop belle. Pendant toute son adolescence, il la traîne après lui. Par instants, il semble que tout ce paradis imaginaire, qui fut le monde de son enfance, va surgir au bout de ses aventures ou se lever sur un de ses gestes. Ainsi le matin d'hiver où, après trois jours d'absence inexplicable, il rentre à son cours, comme un jeune dieu mystérieux et insolent. Mais il sait déjà que ce paradis ne peut plus être. Il a renoncé au bonheur. Il est dans le monde comme quelqu'un qui va s'en détacher.

Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé. (La Rochefoucauld) Ce n'est pas le besoin qui a causé la Passion du Christ, c'est la miséricorde. (S. Augustin) Les gens qui sont pressés de parler n'ont presque jamais rien à dire. (Mme Swetchine)

Le vent est l'un des agents qui limitent la végétation des plantes. En règle générale au Canada le vent souffle violemment sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, sur les rives des Grands Lacs et sur les Prairies. Il a fallu des années de recherches scientifiques, l'application de contrôle chimique eau moyen de laboratoires de chimie et une étude approfondie des méthodes de production et de distribution pour placer les mille-et-un produits du porc dont la plupart avaient été autrefois considérés comme des déchets, dans la position relativement importante qu'ils occupent aujourd'hui.

Toutes nos félicitations à Mlle Marthe Deschênes, élève du Couvent de St-François-Xavier, qui a obtenu le diplôme de Secrétaire Commercial Bilingue avec la note très grande distinction. Félicitations aussi à ses dévouées maîtresses.

Magnifique séance de lutte à N.-D. du Lac (suite de la page 3) sent ce que ce numéro réserve en attractions de toutes sortes. On peut toujours réserver ses billets en s'adressant chez Charles Eugène Deschênes, de Notre-Dame du Lac.

Advertisement for ROBOL tablets. It features a small illustration of a person sitting at a desk. The text reads: 'CONSTIPATION? POISON! Si votre système n'élimine pas les déchets, vous vous empoisonnez. Vos reins deviennent surchargés, et vous vous sentez alourdis, sans pensée claire, vous êtes irascible, tout va mal. Rien n'est plus facile que de changer tout cela. Prenez les tablettes ROBOL contre la constipation. Leur formule commande une élimination rapide tout en prévenant en général, grâce à une drogue spéciale, les coliques. "Un ou deux ROBOL, ce soir effet demain matin". TABLETTES ROBOL CONTRE LA CONSTIPATION 25 cents la boîte. Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal'

Un principe élémentaire d'économie

Le cultivateur, s'il doit travailler fort à certaines époques de l'année, s'il sait se contenter d'un niveau de vie par certains côtés inférieurs à celui du citadin, est assuré, qu'il s'en rende compte ou non, d'une sécurité élémentaire; il est rarement inquiet du lendemain quant à la nourriture, au logement et au vêtement. Dans les deux dernières décades, la situation économique de notre classe agricole s'est un peu compliquée; l'on a tenté de rehausser son niveau de vie, de lui accorder à peu près tous les comforts dont jouissent supposément les gens des villes. On a fait des efforts pour la mettre à la mode, comme on dit. On a voulu donner aux maisons de campagne l'allure des maisons de villes; on a voulu urbaniser l'atmosphère rurale. Tout cela a coûté cher. En même temps nos cultivateurs ont souvent cessé de confectionner de fabriquer à la maison nombre d'articles de première nécessité. Comme les gens de la ville, on a été pris de la manie d'acheter. En conséquence, plusieurs ont fait des dépenses inaccoutumées et excessives; ils n'ont pas vu l'heure de boucler leur budget; souvent même ils ont été forcés de s'endetter. De là à la banqueroute, il n'y a qu'un pas.

En colonisation, la même chose se produit parfois. Nous rencontrons, il y a quelque temps, dans une colonie vieille de cinq ans, une brave femme qui nous mettait au courant de l'économie de son foyer. Elle craignait que sa famille dût bientôt quitter la colonie. Au cours de la discussion des raisons principales de l'abandon prochain, elle nous avoua bien candidement: "Nous n'avons jamais manqué du nécessaire; mon mari a touché au moins \$500 par année depuis que nous sommes ici. Mais, voyez-vous, nous avons des grands garçons et des grandes filles, et il leur faut toujours acheter quelque chose". En somme ces gens auraient pu bien vivre s'ils s'étaient contentés de se procurer les premières nécessités de la vie. Même un peu plus. Ils voulaient davantage et, petit à petit, ils ont contracté des dettes. Un temps es venu où les créanciers ne voulaient plus avancer. Le départ devint inévitable. Dans les affaires comme dans la vie privée, il est un principe élémentaire d'économie dont on ne peut s'écarter: ne pas dépenser plus que l'on gagne. C.-E. Couture.

Advertisement for MURPHY paint. It features an illustration of a hand holding a paintbrush. The text reads: 'Prenez ceci et servez-vous-en pour appliquer la peinture MURPHY — la peinture qui contient la plus haute qualité d'ingrédients au monde. Trente couleurs exquises à votre choix. Les Peintures MURPHY sont choisies pour leur qualité exceptionnelle pour couvrir, durabilité et permanence de couleur, résultant en plus de satisfaction et plus grande économie. EN VENTE CHEZ JOS. CHARTIER 44 Ch. Fraserville Tél. 125'

Advertisement for BEURRERIE ST-ALEXANDRE. L. P. BELANGER, prop. Vous pourriez vous procurer notre beurre à Rivière-du-Loup chez les marchands suivants: J. L. Drolet, — Emile D'Amours, Chs. Lapointe, — Léopold Pelletier, Fernand Pineau, Emile Couturier, Geo. Charest.

Advertisement for THEATRE PRINCESSE. 2 représentations le soir, 7.30 hres et 9.15 hres. Aujourd'hui jusqu'à vendredi soir Louis Hayward, Joan Bennett dans "Son of Monte-Cristo" La plus belle aventure portée au cinéma. Sujets courts et Nouvelles. SAMEDI SOIR SEULEMENT Ginger Rogers dans "Kitty Foyle" avec Dennis Morgan, James Craig. Mlle Rogers a gagné le prix d'Académie par sa brillante interprétation de ce film. Audacieux, Intime, Dramatique. Aussi Sujets courts et Nouvelles. LUNDI-MARDI Margaret Lockwood, Rex Harrison dans "Night Train to Munich" Aventures! Romance! Comédie! Un film sensationnel! Aussi Sujets courts et Nouvelles. Commencant mercredi le 29 juillet pour 3 jours Un grand succès musical! Vous comprendrez quand vous verrez Betty Grable "Song of the Islands" Tout en couleurs. Aussi Comédie et Nouvelles.

REPRESENTANT demandé pour RIVIERE-DU-LOUP et DISTRICT. Les Compagnies Associées de Clifton C. Cross, les plus anciens courtiers en Royautés Pétrolières au Canada, offrent une excellente chance de s'intéresser dans ce genre d'affaires. Faites application pour poste de représentant à Rivière-du-Loup et district. Expérience dans le placement des valeurs mobilières serait utile, mais non indispensable. CLIFTON C. CROSS & Co. (QUEBEC) LIMITED Suite 1700, Edifice Aldred Montréal.

Pour un repas délicieux ACHETEZ ce qu'il vous faut chez LEOPOLD. Pour votre marché de fin de semaine: légumes et viandes, allez chez Léopold. Il aura de bonnes suggestions. BEURRE BEURRE Première qualité, la livre 37c St-Alexandre, Champlain, Par 5 lbs 36c St-Antonin, Isle-Verte. Pour satisfaire tous nos clients nous continuons encore cette semaine notre spécial de graisse. Pure lard, la livre 15c—Par 10 livres 15c \$1.30 Agneau, devant, la livre 27c—Derrière, la lb 35c Poulets à griller, vide, 1 lb, frais tués, 35c Boeuf de l'Ouest, surlonge 35c à 42c Boeuf canadien, la livre 25c à 32c Oignon jaune, la livre 07c—5 livres 29c Céleri, gros pied 18c Navets frais, 2 pour 15c Choux frais, 08c—4 pour 30c Patates fraîches, la livre 05c—15 livres pour 65c Carottes, 2 paquets 15c—4 pour 27c Concombres, chacun 10c—3 pour 25c Fèves en palettes, la livre 15c—2 livres pour 25c Tomates, la livre 15c Appelez toujours 345 ou 135 Léopold PELLETIER BOUCHER RIVIERE-DU-LOUP

Magnifique séance de lutte à N.-D. du Lac

Résolutions de condoléances

A une session des Commissaires d'Écoles pour la municipalité de la Cité de Rivière-du-Loup, tenue au lieu ordinaire de ses séances en l'école St-Louis de Gonzague, vendredi le 17 juillet 1942.

Étaient présents: MM. les commissaires J.-L. Drolet, Ls. Saint-Jacques, Michel Côté et M. les nouveaux commissaires élus, Joseph Savard et le Dr Alphonse Couturier.

L'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité:

Les commissaires d'Écoles de la Cité de Rivière-du-Loup ont appris avec un profond regret le décès de madame Georges Couturier, mère de leur nouveau collègue, M. le Dr Alphonse Couturier.

Ils prient M. le docteur Couturier, et les membres de sa famille d'accepter leurs sincères condoléances.

J.-L. DROLET, Président.

J. LEBEL, Sec.-Trésorier.

Chambre à louer

Belle grande chambre à louer, située sur la rue Lafontaine, au No. 152 1/2, voisin du théâtre. Pour plus amples informations, téléphoner à 1952.

A vendre

Ameublement de restaurant, comprenant: table de pool, 2 frigidaire, un cash enregistreur, 1 radio, tables et chaises, le tout à vendre à bonnes conditions. Pour plus d'informations, s'adresser à M. J.-Roger Fournier, 7, rue St-Laurent, Rivière-du-Loup, Centre.

FAVEUR SIGNALÉE

Faveur obtenue par l'intercession du Révérend Léonce Vézina. — L. M.

M. Chs-Eugène Albert

Organiste à St-François-Xavier
Professeur d'orgue et de piano
Professeur de télégraphie.
à l'usage des Chemins de Fer
Studio: 41 rue Delage.
Rivière-du-Loup, Station.

Ecole de formation sociale

La dixième session intensive de formation sociale, organisée par l'École Sociale Populaire, réunira comme les années précédentes un bon groupe d'hommes de diverses professions. Dans chacune se fait sentir plus que jamais la nécessité d'une élite capable de travailler à la restauration qui s'impose. Il lui faut d'abord connaître la doctrine sociale de l'Église et s'exercer à la répandre. Rien de mieux pour y parvenir que ces cours et exercices qui durent une semaine, du samedi soir 1er août au vendredi suivant, et se donnent dans des conditions particulières d'efficacité. Les chefs des organisations professionnelles et syndicales en profiteront tout particulièrement. C'est là où se sont formés la plupart de ceux qui dirigent actuellement la C. T. C. C. et les groupements du même genre. S'adresser pour tout renseignement au secrétariat de l'E. S. P., 1961 rue Rachel Est, Montréal.

Intrigues à Radio-Canada

Sous le couvert d'une meilleure propagande en faveur de la guerre, une campagne sournoise se poursuit pour faire disparaître de Radio-Canada quelques-uns de ses principaux fonctionnaires canadiens-français et les remplacer par des hommes qui n'ont pas la mentalité de leurs compatriotes et se distinguent même par leurs sympathies communistes. Les ministres canadiens-français sauront voir clair dans ces basses manœuvres et se refuseront à sacrifier d'excellents fonctionnaires aux jalouses ambitions d'un clan méprisable.

Logement à louer

Logement à louer au numéro 169 rue Lafontaine. Possession immédiate. S'adresser à J.-R. Fournier, 7, rue St-Laurent, Riv.-du-Loup, Centre.

Commis boucher demandé

M. J.-T. Rioux, boucher, de Trois-Pistoles, demande un homme expérimenté dans la viande. La position sera vacante dès lundi le 27 juillet.

Trois-Pistoles

Naissances.— M. et Mme Alphonse D'Amours (Elise Rioux) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean, Louis, Parrain et marraine: M. et Mme C.-Eug. D'Amours, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Jeanne d'Arc D'Amours, cousine de l'enfant.

M. et Mme Armand Lévesque (Cécile D'Amours) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean, Louis, Yvan, Parrain et marraine: M. Walter Lévesque, oncle de l'enfant, et Mme J.-B. Lévesque, grand-maman de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie D'Amours, tante de l'enfant.

M. et Mme Walter Lévesque (Françoise Rioux) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Philippe, Méville, Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Breton. Porteuse: Mme J.-B. Lévesque, grand-maman de l'enfant.

Nos malades.— Est dangereusement malade à l'hôpital de Rimouski, M. Sylvio Belzil, serre-frein au C.N.R., fils de M. et Mme Emile Belzil, des Trois-Pistoles.

Mlle Alphonsine Belzil est actuellement à l'hôpital de Rivière-du-Loup pour y suivre des traitements.

Mariage.— M. Roger Ouellet, officier de circulation, fils de M. Marcel Ouellet unissait sa destinée à Mlle Juliette Gagnon, fille de M. Xavier Gagnon.

Après la réception chez M. Gagnon, les nouveaux époux partirent en voyage pour Québec, Montréal et Sorel.

Va et vient.— M. le curé E. Litalien, de Chandler, en visite chez son frère, M. E. Litalien.

Mlle Alma Godbout, de Montréal, en promenade chez sa mère, Mme Ernest Godbout.

M. Fernand Ouellet nous a quittés pour aller travailler à Sorel.

Mlle Isabelle Lévesque, de St-Louis du Ha! Ha! est en visite chez sa soeur, Mme Philippe Bérubé (forgeron).

MM. Emile, Fernand et Camille Larrivée, ainsi que Mlle Juliette Lebel, Bernadette Gagnon et Yvette Larrivée sont revenus enchantés d'un voyage à Chicoutimi, Arvida et Jonquière.

Mmes Paul St-Pierre, Alph. Lavoie et Lorenzo Boucher sont actuellement en voyage à Montréal.

MM. Romuald, John et Alphonse Larrivée et Emile Lagacé sont venus passer une quinzaine de jours dans leur famille.

M. Philippe Leblond et Yvonne Leblond sont actuellement à Montréal.

Le soldat Paul Larrivée, de sa famille, Sydney, en promenade dans M. Adrien Rioux de la Marine Royale, de St-Jean, Halifax, en promenade à Trois-Pistoles.

Mlle Marie et Jeanne d'Arc Therrien, des Escoumains, en promenade chez M. Jos. Létourneau.

Mme Elie Belzil, d'Amqui, en promenade chez son beau-père, M. Art. Belzil.

Mme Denty Marini, de N.-York, en promenade chez sa soeur, Mme Raoul Lajoie.

M. et Mme Donat Godbout et leur enfant, ainsi que Mlle Fernande Belzil, de Val d'Or, en promenade chez M. Jos. Belzil.

Mlle Marcelle Lévesque, de Montréal, en promenade chez son père, M. Hilaire Lévesque.

M. et Mme Victorien Larrivée sont revenus d'un voyage à Chicoutimi où ils ont rendu visite à M. et Mme Edouard Létourneau.

Mlle Cécile St-Pierre, de Salem, Mass., en promenade chez MM. Fernand Lagacé et Tréflé Lagacé et Mme Mathias Larrivée.

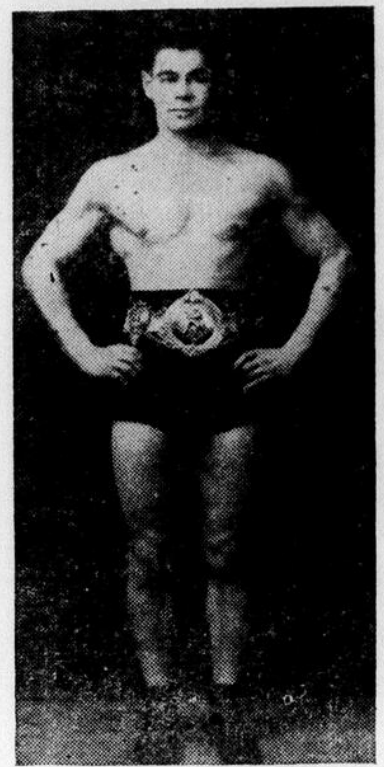
Mlle Cécile Belzil, du Lac Placide, N.-Y., en promenade chez son père, M. Emile Belzil et visitait aussi son frère, Sylvio, à l'hôpital de Rimouski.

M. et Mme Louis Fréchet, de Québec sont retournés au Cap Rouge après avoir passé une quinzaine chez leur père, M. E. Litalien, inspecteur d'écoles.

Les investigateurs disent que les pièges peints en jaune pour l'insecte appelé "bête du Japon" sont bien supérieurs à ceux qui sont peints en vert et blanc, aluminium, blanc, jaune clair, bleu clair, bleu foncé, rose, rouge, orange rougeâtre ou différentes teintes de vert.

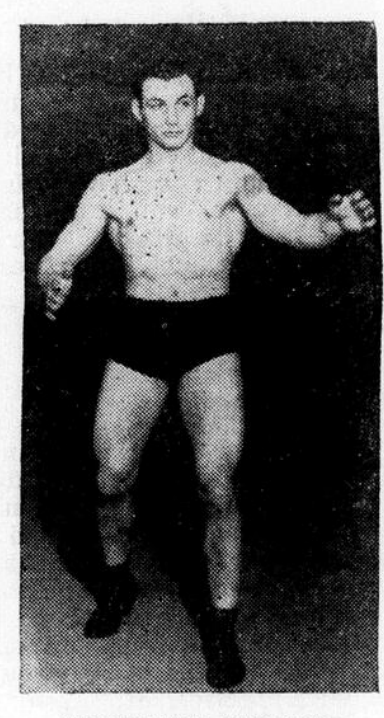
A NOTRE-DAME DU LAC SAMEDI LE 25 JUILLET

Des Chevaliers de Colomb, de Notre-Dame du Lac, sont heureux de présenter aux amateurs de lutte de la région, samedi le 25 juillet, un beau programme qu'ils n'oublieront pas de sitôt.



MAURICE GOSSSELIN 142 lbs. Champion

Le championnat provincial détenu par Maurice Gosselin sera l'enjeu de l'attraction principale de ce programme. Le champion Gosselin défendra son titre contre le populaire Georges Girard. Les amateurs se rappellent sûrement le beau combat que se sont livrés ces deux pugilistes l'an dernier. Cette finale sera de 2 chutes dans 3 à finir.



GEORGES GIRARD 144 lbs. Aspirant

En semi-finale, dans un combat d'une chute limitée à une heure, nous pourrions à nouveau admirer le maître de la savate, Kid Hecker, dans un combat contre Tommy Larue, champion poids-léger de Québec District. En voilà deux qui n'iront sûrement pas de main morte.

Au lever du rideau, Paul Tremblay, instructeur au Camp de Lauzon fera face à Tarzan Chabot. Deux solides gaillards qui frisent les 200 livres et qui sauront sûrement vous faire vivre des moments d'émotions. Cette préliminaire est d'une chute limitée à 30 minutes.



ROBER BLOUIN Jongleur.

Entre les combats, le promoteur servira un grand spécial au public en lui présentant les Frères O'Keefe's, acrobates de renom et le jongleur sans pareil: Roger Blouin.

Cette magnifique soirée sera close par un combat royal mettant les six lutteurs aux prises. Les amateurs connais-

500 Jeunes Filles demandées

POUR TRAVAILLER AUX INDUSTRIES DE GUERRE

Voulez-vous servir votre pays d'une façon patriotique, profitez de l'occasion qui vous est offerte de travailler aux industries de guerre de la défense canadienne.

C'est ce que font déjà des milliers de jeunes filles dans toute l'étendue du Canada — vous serez en bonne compagnie.

La compagnie "DEFENCE INDUSTRIES LIMITED" a besoin actuellement de 500 jeunes filles pour travailler à ses usines situées aux alentours de Montréal.

Ses représentants: M. G.-F. Harrison, Mlle M.-E. Fox et Mlle D.-A. Dalton, seront dans notre région pour recevoir les demandes d'emploi aux dates suivantes:

A RIMOUSKI à l'Hôtel Georges VI,

Judi, le 23 juillet, de 9 hres A.M. à 9 hres P.M.

A RIVIERE-DU-LOUP à l'Hôtel St-Louis,

Vendredi et Samedi, le 24 et 25 juillet, de 9 hres A.M. à 9 hres P.M.

Conditions d'admission: 5 pieds, 2 pouces ou plus de hauteur; 100 livres ou plus de poids, et de 18 à 35 ans d'âge.

L'examen médical exigé pourra être subi à ces deux endroits. Les frais de transport seront avancés, si nécessaire.

Bons salaires — ouvrage facile — excellentes conditions de vie et facilités de récréation.

IL NE S'AGIT AUCUNEMENT D'UN ENROLEMENT POUR LA DUREE DE LA GUERRE.

MAIS D'UN SIMPLE ENGAGEMENT AUQUEL ON POURRA METTRE FIN QUAND ON LE DESIRERA.

Les personnes actuellement employées à des industries de guerre ne pourront être acceptées.

On pourra en tout temps obtenir des informations additionnelles en s'adressant au "Bureau fédéral de Placement", 20 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

Defence Industries Limited.

CONDUISEZ-VOUS

Si oui, n'hésitez pas! Venez nous voir! Nous pouvons changer votre auto actuelle pour une de nos autos usagées, parfaitement reconditionnées et garanties, équipées avec des pneus PRESQUE NEUFS, qui vous donneront un très bon service pour la durée de la guerre.

GRAND SPECIAL pour le mois de juillet Licence 1942 GRATIS

Chevrolet sedan	1939	795.00
Graham Touring sedan	1939	795.00
Plymouth sedan touring	1939	795.00
Plymouth Coach Touring	1939	745.00
Chevrolet coach Touring	1938	590.00
Dodge Sedan Touring, 7 pass.	1938	685.00
Plymouth sedan 7 pass.	1938	685.00
Pontiac Coach Touding	1938	630.00
Studebaker Sedan Custom	1938	695.00
Chevrolet De Luxe Coach	1937	550.00
Chrysler Touring Sedan	1937	560.00
Dodge Touring Sedan	1937	550.00
Oldsmobile Touring Sedan	1937	685.00

Profitez-en pour faire votre choix immédiatement

Nous avons plusieurs voitures neuves et vous n'avez pas besoin de priorité pour acheter ces voitures.

Nous pouvons les vendre à qui veut s'en procurer sans aucune restriction.

19 VOITURES NEUVES A PASSAGERS

MODELE 1942 SEDAN - COACH - COUPE A TERMES FACILES

Rino THIBAULT

182 Lafontaine Rivière-du-Loup.

NOUVELLES SOCIALES

—M. et Mme Victor Trépanier sont retournés à Québec après avoir passé quelques jours chez M. et Mme Antonio Paradis.

M. et Mme Roméo Ouellet, Mmes E.-D. Ouellet et Emile Ouellet, et M. Lucien Beauhieu font un court voyage à Montréal.

—M. et Mme Antoine Fréchette et M. et Mme Robert Labrie, d'Estouville étaient de passage à Rivière-du-Loup récemment.

—Mlle Berthe Méthot, du Cap St-Ignace est l'invitée de M. et Mme Roméo Gagné pour quelque temps.

—M. et Mme Charles Dion, de Montréal, passent quelques jours à Rivière-du-Loup, les invités de M. et Mme Charles Blanchet.

—M. et Mme David Michaud et leurs enfants, de Chicoutimi, passent quelques jours à Rivière-du-Loup chez leurs parents.

—Mme L.-P. Richard, de Montréal et ses enfants Louise et Pierre passent quelques jours en notre ville chez des parents et amis.

—M. P.-P. Bégin, de Montréal, est en voyage d'affaires dans la Gaspésie. Sa fille Lorraine l'accompagne.

—Mlle Jeanne Roy, de Québec, après avoir fait le tour du Saguenay et du Lac St-Jean a passé la fin de semaine chez M. Elisée Desjardins.

—Mlle Marcelle Ouimet, de Montréal est en notre ville, l'invitée de M. et Mme Gérard Ouimet.

—M. Georges-Emile Guimond, de Matane, a passé une semaine à Rivière-du-Loup l'invité de M. et Mme Mazenod Plourde.

—Mlle Rose-Délina Bourgoin, de Québec, a passé une quinzaine à St-Ludger, l'invitée de ses parents et amis.

—Tout le monde parle de la vente sensationnelle des magasins de chaussures J. L. Beaulieu. Qu'on se hâte de saisir les aubaines offertes. Voyez notre annonce dans cette page.

—Mlles Louise et Rita Desrosiers sont de retour d'un voyage à Montréal et Davelyville, les invités de leur frère Gérard Desrosiers.

—Mlles Annette, Marguerite et M. Jean-Paul Gendron, de Montréal sont en promenade à Rivière-du-Loup et St-Antoine chez des parents et amis.

—Mlle Lucile Bélanger, de Trois-Pistoles, a fait un bref voyage en notre ville cette semaine.

—M. Edmond Plourde, de Causapscal a passé quelques jours à Rivière-du-Loup chez M. Mazenod Plourde.

—M. Jacques Lacombe, de Montréal a passé quelques jours de vacances à Rivière-du-Loup chez M. et Mme Edgar Lacombe.

N'oubliez pas que c'est aujourd'hui et demain la grande exposition de fourrures chez Mme A. Plourde, Palais des Modes. Notre représentant M. Laganière sera en mesure de fournir les dernières nouveautés.

Un lopin de terre situé au premier rang de Trois-Pistoles, contenant un demi-arpent de front au chemin du roi, sur environ un arpent de profondeur, direction nord et sud, et de là un arpent et demi de front sur environ trois arpents de profondeur, plus ou moins, borné au sud par le chemin du roi et partie au lot N° trois cent quarante, appartenant à Joseph Leblond; au nord au terrain du chemin de fer; à l'ouest à Thimothée d'Amours ou représentant et à l'est partie à Edouard T. Pettigrew et partie au dit lot N° 341, lequel lopin de terre est maintenant connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Trois-Pistoles, comme faisant partie du lot numéro trois cent quarante-deux (P. 342) avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu JEUDI le SIXIEME jour d'AOUT, 1942 à TROIS heures de l'après-midi, à la porte de l'église paroissiale de Trois-Pistoles.

Le shérif, E. A. DOUCET, Bureau du shérif, Rivière-du-Loup, 23 juin 1942. 1493-27-2-o (Première publication, 4 juillet 1942).

Beau succès

Mlle Marie-Paule Viel et M. Georges-Henri Plourde, élèves de l'école No. 4 ont obtenu leur certificat de 7e année. Nos félicitations ainsi qu'à leur institutrice Mlle Fernande Plourde.

Prochain mariage

Samedi le 25 juillet, en l'église de St-Patrice de Rivière-du-Loup, sera béni le mariage de Mlle Evelyn Rousssel, fille de Mme Jos.-B. Rousssel et de M. Roussel décédé, avec M. Laurier Marmen, fils de M. et Mme Willie Marmen, de St-Frs.-Xavier.

Vente par le shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES soumissionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

Fieri Facias de Bonis et de Terris. Cour Supérieure District de Kamouraska N° 15483. ADRIENNE LEBLOND, fille majeure et usant de ses droits, de Trois-Pistoles, demeurant chez LES HERITIERES DE FEU DAME PHILOMENE MICHAUD, épouse de feu Joseph Leblond, décédée depuis moins de six mois, et domiciliée en son vivant à Trois-Pistoles, défendeurs.

Un lopin de terre situé au premier rang de Trois-Pistoles, contenant un demi-arpent de front au chemin du roi, sur environ un arpent de profondeur, direction nord et sud, et de là un arpent et demi de front sur environ trois arpents de profondeur, plus ou moins, borné au sud par le chemin du roi et partie au lot N° trois cent quarante, appartenant à Joseph Leblond; au nord au terrain du chemin de fer; à l'ouest à Thimothée d'Amours ou représentant et à l'est partie à Edouard T. Pettigrew et partie au dit lot N° 341, lequel lopin de terre est maintenant connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Trois-Pistoles, comme faisant partie du lot numéro trois cent quarante-deux (P. 342) avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu JEUDI le SIXIEME jour d'AOUT, 1942 à TROIS heures de l'après-midi, à la porte de l'église paroissiale de Trois-Pistoles.

Le shérif, E. A. DOUCET, Bureau du shérif, Rivière-du-Loup, 23 juin 1942. 1493-27-2-o (Première publication, 4 juillet 1942).

—M. et Mme J.-P. Dessureault (Madeleine Proulx) sont de retour de leur voyage de noces.

Naissances

M. et Mme André Breton (Céline Chamberland), une fille, née et baptisée le 4 juillet, sous les prénoms de Marie-Aimée, Madeleine, Parrain et marraine: M. et Mme J.-A. Chamberland, grands parents de l'enfant Porteuse; Mlle Lucienne Chamberland, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme Charles St-Pierre (Elise Morin) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean, Guy, Parrain et marraine: M. et Mme Michel St-Pierre, de St-Paul de la Croix, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Yvonne Morin, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme André Bourgoin font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 18 juillet et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph, Damase, Jacques, Parrain: M. Jos. St-Pierre, grand-père de l'enfant; marraine: Mme Damase Lebel, grand-mère de l'enfant. Porteuse: Garde M. Pouliot, g.m.g.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

X—X—X

M. et Mme J.-Roger Fournier (Alice Grandmaison) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 juillet et baptisée le 21, sous les prénoms de Anne-Marie, Lise, Augustine, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Fournier, grands parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Anne-Marie Fournier, tante de l'enfant.

Chronique musicale

ECOLE CLASSIQUE ALLEMANDE
Louis Van Beethoven (1770-1827), Né à Bonn.

L'un des plus grands génies du siècle. Son domaine principal est essentiellement instrumental. Depuis la simple sonate jusqu'à la symphonie, il n'a créé que des chefs-d'oeuvres.

On lui connaît généralement trois styles ou époques distinctes dans sa vie de compositeur.

Le premier dérive sensiblement de Haydn et de Mozart qu'il continue avec plus d'extension. Le deuxième lui est bien personnel et ne saurait être confondu avec aucun autre; il s'y montre dans la plénitude de son génie. En ce qui concerne le troisième, les appréciations sont très divisées; les uns le considèrent comme supérieur au deuxième par la hardiesse des combinaisons harmoniques en l'intensité de la force expressive; les autres y voient une sorte de décadence glorieuse, motivée en partie par la surdité qui a empoisonnée la moitié de la vie du malheureux artiste. Ce qui est certain, c'est que Beethoven s'y est élevé à des hauteurs jusqu'alors inconnues.

La façon dont Beethoven acquit l'instruction musicale n'est pas très connue. Il y fut d'abord réfractaire, si bien que son père usait de violence et le battait pour l'obliger à travailler son piano; il avait alors environ cinq ans. Mais après une année d'étude sous la direction de Van der Edén, il s'enthousiasma pour la musique et prit dès lors son essor. Il eut ensuite pour maître Neefe, qui lui fit étudier Bach et Haendel, au point de vue de la virtuosité; il étonna tous les artistes de son temps, y compris Mozart, par son aptitude surprenante pour l'improvisation, qui était chez lui chose innée, puisqu'il ne possédait encore aucune notion d'harmonie ou de contrepoint; tout chez lui était pur instinct ou esprit d'imitation.

Ce n'est que vers 1793 qu'il reçut quelques leçons d'Haydn déjà âgé, qui ne comprit pas à quel génie il avait affaire et le négligea; puis d'Albrechtberger, savant contrepointiste, qui fut, avec la nature, son seul maître.

Il composait presque toujours en marchant, en se promenant; puis, rentré chez lui, il écrivait ce qu'il avait ainsi conçu. Il était d'une extrême originalité, confinant à la sauvagerie bien qu'ayant fréquenté à Vienne et ailleurs, le monde le plus élégant, notamment chez l'Archiduc Rodolphe, qui fut, avec Ferdinand Ries, à peu près son seul élève marquant.

Son oeuvre est considérable: neuf symphonies, toutes célèbres, la dernière avec choeurs; six concertos pour piano et orchestre; dix-sept admirables quatuors pour instruments à cordes; de nombreux trios, duos et sonates; beaucoup d'autres pièces pour piano; un célèbre septuor; un opéra, "Fidello", plusieurs ouvertures: "Coréolan", "Egmont", "Léonore" (Fidello), "Ruines d'Athènes", Choeurs, Lièder, Ballet de Prométhée, une messe, etc.

Cet immense génie, pourtant apprécié de son vivant, est mort, hélas! tout comme Mozart, dans un état voisin de la misère.

Il nous faut de nouveau descendre quelques échelons pour nommer plusieurs grands artistes dans lesquels on peut voir les continuations de Mozart et de Beethoven.

Willie GIRARD.

Chevaux! Chevaux!

25 beaux chevaux sont à vendre. Ils sont visibles sur la ferme de M. Charles Dubé, située entre la station et le village de Notre-Dame du Lac. Aussi 4 beaux couples de chevaux qui vont extra bien ensemble, pesants de 1400 à 1700 livres. La balance étant de belles juments pour les cultivateurs. A vendre à aussi bon marché que les autres commerçants. Roland Garneau, prop. Notre-Dame du Lac. 11-p.

Le démon de l'intérêt étouffe non seulement la charité, mais la pitié et la compassion naturelles.
(Bourdaloue)

La compétition gémit

car tout Rivière-du-Loup se presse à nos magasins pour PROFITER des aubaines sans nombre offertes dans notre

GRANDE VENTE D'ETE
VENDREDI 24 JUILLET 2 JOURS D'AFFAIRES SAMEDI 25 JUILLET

Souliers d'été Pour Dames
Quelques centaines de paires de jolis souliers nouveaux, marques exclusives Vogue, Débutante et Mademoiselle. Chevreau, daim, toile naturelle. Talons haut, cubain et militaire. Semelle plate-forme, etc. Plusieurs styles "Spectators". Blanc et tan, blanc et bleu, Blanc patent.

Valeurs jusqu'à \$5.
\$1.99

Pour Messieurs
Nous avons reçu cette semaine plusieurs lots de souliers nouveaux dont la livraison a été faite en retard. Styles américains.

Val. jusqu'à \$7.
Réduits à

\$3.45 \$3.95

Ces deux spéciaux ne vous donnent qu'une faible idée de ce que nous avons à vous offrir à nos magasins.

VISITEZ-NOUS... VOYEZ NOS VITRINES.

J. L. BEAULIEU

37 Lafontaine 2 MAGASINS 2 309 Lafontaine
Tél. 1382 en ville. 2 Tél. 3803

Trois-Pistoles
On demande à acheter aux Trois-Pistoles, rue principale, une maison de résidence, petite ou grande. Paiement comptant. S'adresser au bureau du journal "Le Saint-Laurent". 11-12-13-14-p.

On demande
Femme de chambre, bonne d'enfants demandée, pour un mois chez Mme Roger Ouimet, à St-Patrice, tél. 3133. 11-p.

Saint-Honoré
Parmi les diplômés de l'École Normale Laval, de Québec, nous relevons le nom de M. Isidore Deschênes, diplômé au cours complémentaire français avec grande distinction. Il est le fils de notre concitoyen M. Jos. Deschênes. Nos félicitations.

Chambres à louer
Quatre chambres à louer au No 39 1/2 rue Lafontaine. En haut du magasin de chaussures Beaulieu, près de la Station. 11-12-13-14-p.

AVIS
On est prié de prendre note que si j'ai transféré l'office de secrétaire-trésorier de la "Lodge 38 C. A. R." à M. Alphonse Martin, cela ne signifie pas que j'ai abandonné l'organisation, ainsi qu'on a voulu le laisser entendre. J'en suis encore membre et j'y suis intéressé plus que jamais.

St-Gabriel Lallemant
Feu Mme Charles Ouellette
Le 13 juillet décédait Mme Charles Ouellette née Clara Lévesque. Elle était âgée de 54 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, quatre fils et quatre filles: Charles, Alfred, Arthur et Fernand; Jeanne (Mme A. Ouellet, Cécile (Mme Conrad Boucher), Marie-Anne (Mme Herm. D'Anjou) et Béatrice (Mme Albert Michaud). Nos sincères condoléances.

Elzébert Laforest.

St-Gabriel Lallemant
Le 13 juillet décédait Mme Charles Ouellette née Clara Lévesque. Elle était âgée de 54 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, quatre fils et quatre filles: Charles, Alfred, Arthur et Fernand; Jeanne (Mme A. Ouellet, Cécile (Mme Conrad Boucher), Marie-Anne (Mme Herm. D'Anjou) et Béatrice (Mme Albert Michaud). Nos sincères condoléances.

Elus commissaires.
M. et Mme Arthur Francoeur sont les heureux parents d'un fils né le 29 juin. Parrain et marraine: M. et Mme Désiré Lévesque.

Malade.
M. Charles Ouellette est à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour y subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Divers.
M. le curé nous est revenu après une absence d'une semaine en visite chez ses parents.

La saison des foins est maintenant commencée. La récolte s'annonce plus faible que l'an dernier. Espérons que nous serons favorisés d'une belle température.

Levesque a été nommé président pour la présente année. Les anciens commissaires dont le terme n'est pas fini sont MM. Almanzar Lévesque, Ferdinand Lavoie et René Lavoie, secrétaire.

M. Charles Ouellette est à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour y subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. le curé nous est revenu après une absence d'une semaine en visite chez ses parents.

La saison des foins est maintenant commencée. La récolte s'annonce plus faible que l'an dernier. Espérons que nous serons favorisés d'une belle température.

Levesque a été nommé président pour la présente année. Les anciens commissaires dont le terme n'est pas fini sont MM. Almanzar Lévesque, Ferdinand Lavoie et René Lavoie, secrétaire.

M. Charles Ouellette est à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour y subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. le curé nous est revenu après une absence d'une semaine en visite chez ses parents.

La saison des foins est maintenant commencée. La récolte s'annonce plus faible que l'an dernier. Espérons que nous serons favorisés d'une belle température.

Levesque a été nommé président pour la présente année. Les anciens commissaires dont le terme n'est pas fini sont MM. Almanzar Lévesque, Ferdinand Lavoie et René Lavoie, secrétaire.

M. Charles Ouellette est à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour y subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. le curé nous est revenu après une absence d'une semaine en visite chez ses parents.

La saison des foins est maintenant commencée. La récolte s'annonce plus faible que l'an dernier. Espérons que nous serons favorisés d'une belle température.

Levesque a été nommé président pour la présente année. Les anciens commissaires dont le terme n'est pas fini sont MM. Almanzar Lévesque, Ferdinand Lavoie et René Lavoie, secrétaire.

M. Charles Ouellette est à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour y subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. le curé nous est revenu après une absence d'une semaine en visite chez ses parents.

La saison des foins est maintenant commencée. La récolte s'annonce plus faible que l'an dernier. Espérons que nous serons favorisés d'une belle température.

Levesque a été nommé président pour la présente année. Les anciens commissaires dont le terme n'est pas fini sont MM. Almanzar Lévesque, Ferdinand Lavoie et René Lavoie, secrétaire.

Naissance
M. et Mme Antoine Lagacé une fille baptisée à St-Patrice, le 21 juillet Marie, Laura, Louise. Parrain: M. François Chassé; marraine: Mlle Laura Martin.

La "poupée des dancings"
(suite de la 1ère page)

pleines dents, comme l'on mord dans un fruit d'apparence savoureuse. Il nous en reste un goût âcre, fade. Fruit trompeur, désenchantant, insuffisant, plaisir superficiel, plaisir de noceur qui a la durée d'un feu de paille... Et comme ces sortes de plaisirs sont à la mode chez la jeunesse moderne! Pensez à ces innombrables et stupides "flirts". Oh! les "flirts"... Le petit coeur qui palpite, le petit coeur qui est saisi de vertige et puis bien entendu la petite tête qui tourne... Pas plus compliqué que cela. On est de son siècle, que voulez-vous? L'Amour à 60 milles à l'heure, ça doit nous connaître, nous qui sommes nés au siècle de la vitesse... Ouais... Si du moins nous pouvions prévenir les crevaisons... Mais Dieu sait si la route est dangereuse et bête... Certaines jeunes filles poussent si loin la coquetterie que nous venons à les considérer comme de véritables biches à traquer. Même si elle est avertie, et j'ose croire qu'elle l'est, la jeune fille est si peu craintive, si peu méfiante, tellement habituée à ne considérer que le moment présent que, par curiosité d'abord par routine ensuite, elle trouve supérieurement (Hum!) amusant de se laisser séduire et elle accumule les amourettes, oubliant qu'elle s'affuble là d'un bagage très lourd, très embarrassant et plus ou moins honorable...

Je me représente encore cette scène qui s'offrirait à mes regards il n'y a pas très longtemps. Des jeunes couples — on se connaît depuis quelques heures! — dansent amoureusement sur une large galerie donnant sur la mer. La lune, indulgente et inoffensive chaperonne, jette une note sentimentale et romantique sur cette jeunesse en vacances. Le spectacle est délicieux. Un orchestre américain — évidemment! — vomit maladroitement un malheureux arrangement d'un thème de Tchaikowsky. Les couples bougent à peine; on est subjugué; l'heure est à l'extase... Pour qui a l'odorat un tant soit peu raffiné, un parfum de volupté se dégage. O musique suggestive et infernale, comme tu es apte à engourdir les indéterminés et les faibles!

J'imagine par contre un plaisir qui active le coeur et le cerveau sans faire tourner l'un et l'autre, un plaisir sain qui décuple nos forces, un plaisir riche et noble qui, je l'avoue, paraît plus banal et moins attrayant à première vue, et je me prends à penser qu'il doit tout de même être possible de faire la FETE sans perdre la TETE. Cela dépend un peu, un tout petit peu des jeunes gens et beaucoup des jeunes filles. Il faudrait faire le point et nous entendre. Nous adirons profondément la jeune fille qui, tout en demeurant féminine et coquette, sait maîtriser sa tête et son coeur. Je pèse mes mots. Nous sommes plusieurs à partager la même opinion. Nous en avons connu de tous genres et de toutes couleurs. Nous avons pu comparer et juger. Cet article s'adresse à la "poupée" en question que nous ne détestons pas mais qui, au fond, nous fait pitié... Nous aimerions qu'elle médite ces phrases de Mauriac: "Les femmes gardées pures, ignorantes, bien au-delà de l'âge nubile, nos barbares enfants s'étonneront que nous ayons connu ce luxe. Mais le désir

et je ne doute pas qu'ils puissent porter à la réflexion nos gamines nourries uniquement de cinéma et de musique populaire américaine! La "poupée des dancings", pouah!!!
Paul Le Gendre.

EXAMEN DE LA VUE AJUSTEMENT DE LUNETTES
Par l'Optométriste Opticien
H. BELANGER, B. O.
Optométriste Officiel au Canadien National
DIPLOMÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Chez A. Savard, bijoutier - Riv.-du-Loup, Centre

A. SAVARD
BIJOUTIER
Rivière-du-Loup Centre
BLOC BELLE

Le meilleur assortiment en ville pour Joncs, Bagues de fiançailles, Montres de tout genre, Articles de fantaisie.

Spécialité: Réparation de montres, Inspecteur des montres de C.N.R.

Tél. Bureau 3181
" Rés. 3731

Georges Côté, N. P.
Cessionnaire du Greffe de J.-O. Lévesque, N. P.
18, rue de la Cour - Rivière-du-Loup, P. Q.

Tél. BUREAU: 86 10 rue Du Rocher

N. LAVOIE Enr.
ASSURANCES GENERALES
RIVIERE-DU-LOUP

J. OSCAR GENDRON
ASSURANCE GENERALE
Accidents, Automobiles, Vie, Incendie,
Résidence: 10, rue Lafontaine Tél. Résidence: 833
Bureau: 1, rue de la Cour Bureau: 832

Rivière-du-Loup, Station.
Successor de J. W. Morel.

LOUIS PRATTE
Courtier en Assurances et Obligations
Immeuble de La Banque Provinciale
319 Lafontaine
ASSURANCES
Feu; Vie; Accident-maladie; automobile, etc., etc.
Représentant de divers groupes de Compagnies.

OBLIGATIONS

Combien d'abonnés ?
ferrez-vous ce mois-ci
à votre journal ?

Le Saint-Laurent

Prix de l'abonnement
à notre journal
pour un an.
Canada \$1.00
Etats-Unis .. \$1.50

Bulletin de la Cour

Jugements de l'honorable juge W. Laliberté.

Samuel Bélanger
vs
Georges Bélanger

Il s'agit d'un accident d'automobile survenu au cours de juillet 1941 dans le village de Rivière-Blonde.

Le défendeur, Georges Bélanger, qui conduisait son automobile dans la direction sud, s'avisait à un moment donné de prendre la direction opposée, savoir de retourner vers le nord. Pour ce faire, il entra dans le passage ou montée privée d'un nommé Emond à sa gauche. Avant de reculer ou, suivant sa version, alors qu'il avait déjà reculé, dans le chemin public presque carré, une automobile venant du sud, dans la direction même qu'il avait lui-même suivie, fit entendre son criard pour l'aviser de ne pas reculer ou de donner suffisamment de chemin. Cette automobile était conduite par un nommé Sylvio Deschênes. Au même moment, le demandeur, Samuel Bélanger, s'en venait en motocyclette avec un compagnon du nom de St-Pierre, dans la direction opposée, savoir du sud. L'automobile de Deschênes rencontra la motocyclette à peu près vis-à-vis un traîlier qui était à l'est du chemin à une distance approximative de 50 à 75 pieds au nord de la montée Emond. Le demandeur prétend que le défendeur recula son automobile et lui barra le chemin en reculant alors qu'il arrivait vis-à-vis la montée Emond et que par la faute, négligence du défendeur, l'arrière de son automobile vint le heurter et lui fractura la jambe droite alors qu'il essayait de prendre lui-même sa gauche à l'ouest pour l'éviter.

Le demandeur évalue ses dommages à la somme de \$729.15. Il y a eu consolidation de la fracture sans raccourcissement, mais le demandeur souffrirait d'une incapacité permanente à raison de l'atrophie des muscles de la

jambe et de la cuisse. La Cour déclare que la réclamation n'est pas exagérée et aurait même pu être plus considérable. Toute la question est de décider à qui incombe la responsabilité de l'accident.

Le défendeur la fait remonter à la vitesse avec laquelle le demandeur conduisait sa motocyclette et à son inattention; le demandeur l'attribue à l'imprudence du demandeur qui, dans un endroit dangereux, lui aurait barré subitement au moins la moitié du chemin dans lequel il montait sans avoir pris au préalable la précaution de s'assurer s'il venait un véhicule de son côté.

La solution, dit le juge, dépend de la preuve d'une part de la vitesse à laquelle le demandeur conduisait son véhicule et de l'autre part de l'imprudence du demandeur qui recula dans le chemin.

Le défendeur prétend avoir reculé dans le chemin avant le passage de l'automobile de Deschênes et qu'il a arrêté son automobile dans le chemin lui-même pour laisser passer Deschênes qui gardait sa droite pendant que le demandeur voyait le défendeur et qu'aussitôt après le passage de Deschênes le demandeur aurait dû prendre sa gauche où il restait près de la moitié du chemin pour passer. Même en acceptant cette version, il n'y aurait pas lieu d'exonérer complètement le défendeur. Il se trouvait à barrer la partie droite du chemin au demandeur qu'il dit avoir vu à 200 pieds près. N'était-ce pas imprudent de le faire alors que Deschênes descendait dans l'autre moitié du chemin et pouvait ne pas laisser grand temps au demandeur pour prendre sa gauche, d'autant plus qu'un autre véhicule pouvait aussi survenir à tout moment dans la même direction que celle suivie par Deschênes.

Au moment de l'accident,

la maison Nadeau et certains arbres cachaient au demandeur la partie est du chemin et la montée Emond. Il pouvait cependant voir le centre du chemin si déjà le défendeur s'y trouvait lors du passage de Deschênes et le demandeur, en faisant bien attention, aurait eu plus de temps pour modérer ou arrêter de façon à éviter lui-même l'accident.

Dans ces conditions, l'accident aurait été la suite de la faute commune des parties, mais dans une proportion différente de celle ci-dessous mentionnée.

La version du défendeur, dit la Cour, est contredite par deux témoins quant au moment où il est venu reculer dans le chemin. Deschênes et son compagnon Michaud sont positifs à affirmer qu'en passant à la montée Emond ils ont vu que les roues arrière de l'automobile du défendeur étaient dans le petit fossé à l'intersection de la montée Emond et du chemin, du côté est, et qu'alors il n'avait pas encore reculé dans le chemin lui-même, bien que se préparant ou étant en mouvement pour ce faire, ce qui a porté Deschênes à signaler. Et il n'y a pas de raisons pour rejeter ces témoignages.

S'il faut, en conséquence tenir pour vrai que le défendeur a reculé son automobile entre le moment où Deschênes a passé et celui de la collision, le demandeur n'a pu voir l'automobile du défendeur que peu de temps avant l'accident.

Le demandeur déclare n'avoir aperçu la voiture du défendeur qu'à quarante pieds de distance. Son compagnon dit l'avoir vue à environ 50 ou 75 pieds. Evidemment les précisions sont difficiles à donner, mais si le défendeur a reculé après le passage de Deschênes, le demandeur n'a pas eu le temps d'arrêter en temps utile s'il allait à une

grande vitesse. Or le demandeur prétend qu'il allait à peu près à 20 milles à l'heure et son témoignage est confirmé sur ce point par St-Pierre, Deschênes et Michaud. Il aurait crié, donné un coup de volant vers la gauche, mais n'a pu éviter d'accrocher le pare-choc en arrière et de faire une chute.

Il reste cependant acquis qu'il a vu l'automobile du défendeur à 40 pieds près, 50 à 75 pieds, dit son compagnon. Ou le demandeur allait plus vite qu'on en témoigne, ce qui ne lui aurait pas donné le temps d'arrêter en temps utile, ou alors lentement et il n'a pas fait suffisamment attention pour voir plus tôt ce qui se trouvait dans son chemin, car, à la distance par lui admise, il avait encore le temps d'arrêter avec de bons freins en faisant diligence, surtout dans une montée. C'est ce qu'affirme l'agent de circulation Langlois. "La Cour est sous l'impression qu'il s'est laissé distraire par l'automobile de Deschênes, qu'il avait à rencontrer ou qu'il allait plus vite que les témoins disent, car il aurait pu voir la voiture du défendeur aussi vite que son compagnon St-Pierre qui était en arrière de lui, sur le porte-panier, et aurait eu le temps d'arrêter".

Le tribunal en vient à la conclusion que le demandeur n'est pas lui-même sans reproche et qu'il y a lieu de lui attribuer une négligence ou faute contributive, bien que celle du défendeur soit plus considérable, et il fixe la responsabilité des parties à 75% pour le défendeur et à 25% pour le demandeur.

Le défendeur est en conséquence condamné à payer au demandeur la somme de \$546.86 avec intérêt et les dépens.

Jean-Paul Langlais
vs
Henri Proulx
&
C. E. Labelle

Il s'agit encore d'un accident d'automobile survenu entre minuit et une heure, le 19 août 1941, à trois milles environ de Rivière-du-Loup en montant à Québec, à l'endroit appelé "Curb Service".

A ce moment la camionnette du défendeur Labelle, conduite par un de ses employés, stationnait sur le bord du chemin. A la minute même où le demandeur, qui se dirigeait vers l'ouest pour se rendre à Ste-Anne de la Pocatière, rejoignant la camionnette et s'appliquait à la dépasser, une autre automobile, conduite par Gérard Proulx, fils du défendeur Henri Proulx, s'est mise, du sud du chemin, à reculer soudainement du restaurant "Curb Service" vers la camionnette.

Pour éviter d'être coincé entre la camionnette et l'automobile du défendeur Proulx le demandeur dit qu'il dut appliquer brusquement ses freins avec le résultat que son automobile devia quelque peu vers le nord pour accrocher la camionnette en même temps que l'automobile qui reculait vint l'accrocher sur son aile gauche.

Il établit les dommages subis, tant à sa voiture que pour perte de temps, à la somme de \$123.50 qu'il réclame des défendeurs.

Au préposé du défendeur Labelle, il reproche d'avoir laissé stationner sa camionnette sur la partie pavée d'une grande route.

La faute attribuée au défendeur Proulx consisterait dans le fait que son fils mineur a reculé sans avoir pris la précaution de s'assurer qu'en faisant cette manoeuvre il ne s'exposait pas à barrer le chemin d'une autre voiture circulant sur le chemin public.

Le défendeur Proulx a plaidé notamment que son fils, lors de l'accident, n'agissait pas comme son préposé; qu'en outre, l'accident n'était pas dû à son fils, mais bien à la faute du demandeur lui-même ou encore du défendeur Labelle; qu'en fait, l'automobile conduite par son fils n'a pas reculé sur le chemin public, qu'elle était encore sur le chemin du "Curb Service" et que le demandeur avait suffisamment d'espace pour dépasser la camionnette. Que de plus, l'accident serait dû entièrement à la faute et négligence du demandeur qui conduisait son automobile, dont les freins n'étaient pas en bon état de fonctionnement, à une vitesse déraisonnable, savoir entre 65 et 70 milles à l'heure dans un endroit dangereux et alors qu'il descendait une pente assez prononcée.

Le défendeur Labelle a d'abord plaidé que le conducteur de la camionnette, Maurice Landry, n'était pas alors son préposé; que le demandeur pour un chauffeur expérimenté, il l'avait simplement autorisé à se servir, cette nuit-là de sa camionnette pour se rendre à son ouvrage au restaurant "Curb Service". Que, d'ailleurs, Landry n'était aucunement en faute. En arrivant en face du restaurant pour y entrer à sa gauche, il avait vu l'automobile conduite par Gérard Proulx qui sortait précisément du terrain de stationnement du restaurant, et il arrêta alors sa voiture sur la partie droite du chemin avant d'y entrer lui-même, tenant en état d'arrêt son moteur en mouvement, lumières d'avant et d'arrière allumées. C'est lorsque la voiture du demandeur arriva sur le haut d'un petit monticule situé à quelques cents pieds du Curb Service à l'allure excessive d'au moins 40 milles à l'heure. Voyant la position prise par l'automobile de Proulx en état de reculer sur la route, il mit sa camionnette en embrayage de première vitesse et commença à avancer afin de permettre à la voiture du demandeur d'éviter de frapper la voiture de Proulx si le demandeur eut conduit avec prudence. Mais la voiture arriva à une telle vitesse que son conducteur en perdit le contrôle, chercha à passer entre les deux voitures, avec le résultat que l'automobile du demandeur frappa d'abord à sa gauche la partie d'arrière de l'automobile Proulx pour, par ricochet, venir ensuite se buter à sa droite du côté nord de la camionnette qui venait de se mettre en mouvement.

Le tribunal a d'abord renvoyé l'action contre le défendeur Labelle, considérant qu'aucune faute n'avait été établie entre Maurice Landry dont la voiture ne stationnait pas à ce moment sur la partie pavée du chemin. Même, si cela eut été, l'arrêt sur la partie pavée est souvent jus-

Notre-Dame-du-Lac

Mariage.

Le 15 juillet a eu lieu le mariage de Mlle Cécile Pelletier, fille de Mme Auguste Pelletier à M. Philippe Pelletier, fils de M. et Mme Joseph Pellerin.

Nos meilleurs vœux.

tifiée par la circulation et l'aurait été dans les circonstances mises en preuve dans la présente cause. Il n'y a en conséquence pas lieu d'examiner s'il était lors de l'accident dans l'exercice de ses fonctions.

Quant aux deux autres parties, voici les derniers considérant du jugement :

"CONSIDERANT que Gérard, le fils du défendeur Proulx, commettait une faute et une imprudence en reculant la voiture de son père dans le chemin public, lors de l'accident sans s'être préalablement assuré qu'il n'y avait aucun danger à le faire pour les voitures circulant dans le chemin et que, d'après la preuve, il appert que le dit Gérard Proulx n'a pas pris les précautions requises à cet égard quand aux véhicules pouvant venir de l'est comme celui du demandeur, et que la dite imprudence a été l'une des causes déterminantes de l'accident;

"CONSIDERANT que sous l'autorité de l'article 1054 du Code Civil le défendeur Proulx ne pouvait décharger sa responsabilité pour les dommages résultant des actes de Gérard, son fils mineur, qu'en prouvant qu'il n'avait pu empêcher le fait qui a causé le dommage, mais que le défendeur n'a tenté aucune preuve de nature à dégager sa responsabilité;

"CONSIDERANT d'autre part que l'accident n'est pas dû seulement à la faute et négligence du fils du défendeur Proulx, mais que le demandeur lui-même y a contribué pour une part égale en conduisant à une trop grande vitesse à un endroit dangereux. Si le demandeur eut conduit à une vitesse raisonnable en un tel endroit qu'il connaissait bien et où il était informé d'avoir à ralentir, il aurait pu arrêter en temps utile pour éviter tout accident, et la visibilité le lui permettait à 200 pieds près. Si le demandeur n'a vu la camionnette qu'à 15 pieds, comme il l'affirme, on ne peut attribuer ce fait qu'à un défaut d'attention ou à une vitesse excessive de sa part".

Adjugé en conséquence qu'il y a faute commune du demandeur et du défendeur Proulx dans une proportion de 50% chacun, le tribunal, après avoir débouté le demandeur de son action contre Labelle, condamne le défendeur Proulx à lui payer la moitié des dommages subis, savoir la somme de \$61.75 et les dépens d'une action de cette classe en Cour de Magistrat, y compris la taxe de tous les témoins de la demande.

Magnifique succès de l'un des nôtres

Le 15 juillet est décédée Dame Joseph Lévesque, née Odile Chalifour. Elle était âgée de 61 ans. Nos sympathies à la famille.

En visite dans leur famille: MM. les abbés Léon Beaulieu, principal de l'École Normale de Ste-Rose du Gédé; H.-J. Carlos, curé de Weedon; Geo. Côté, curé de l'Ascension; Gilbert Dubé, curé du Maine, M. les abbés L.-P. Ouellet, Thomas Sirois et Robert Michaud, professeur au Séminaire de Rimouski passent leurs vacances dans leur famille.

M. et Mme Luc Ouellet, de Nashua, leur fils, le R. P. Lucien Ouellet, c.s.v., de Joliette et Hermas, leurs filles Thérèse et Gabrielle, chez MM. Joseph Ouellet et Alphée Dubé.

M. Jos. Roy, I.F., et Mme Roy de Québec, chez M. Anthyme Roy.

M. et Mme Léon Gauvreau, de Québec, et leur fils André en vacances à l'Isle-Verte.

Mme O. Gilbert, de Rimouski chez M. R. Leblanc.

La Révérende Mère Ste-Marguerite, des Soeurs de la Charité, de Cap St-Ignace, chez sa mère, Mme Alphée Côté. Elle était accompagnée de Mère St-Péblus.

Les RR. FF. Gabriel, e.c., de Québec chez son père, M.

Encouragez nos Annonceurs

RECRUTEMENT

FUSILIERS du ST-LAURENT

BATAILLON DE RESERVE

POUR LE CANADA SEULEMENT

Tous les hommes de 17 à 50 ans qui font partie des Fusiliers du St-Laurent, Bataillon de Réserve ou qui veulent en faire partie doivent se présenter de suite à l'Arсенal pour y être costumés car l'entraînement local commencera en fin de semaine.

Isle-Verte

MAISON A VENDRE AU PORTAGE

Maison à vendre à Notre-Dame du Portage, tout près de la mer, comprenant un grand vivoir avec foyer, salle à dîner, 5 chambres, cuisine avec dépense, chambre de bain et deux toilettes. Eau chaude et froide. Planchers de bois dur partout. Confortablement meublée. Garage. Pour plus d'informations, s'adresser à 317 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup. 9-10-11-12-p.

Encouragez nos Annonceurs

Amable Morin, et Rogation, chez son père, M. Octave Desjardins.

Mme Chs. Gagnon, de Montréal et ses deux filles Marthe et Monique, chez son père, M. Louis Dion.

M. le Dr L.-H. Lessard, de Beauceville, Mlle Jacqueline Michaud, de Québec, chez Mme C.-E. Michaud.

Mlle Berthe Paradis, de Montréal, chez MM. Ed. Côté et Chs. Beaulieu.

M. et Mme J.-B. Côté, de Rimouski, Mme L.-P. Côté, de l'Ouest Canadien chez M. Edmond Côté.

M. et Mme Lucien Jobidon, Mlles Carmen et Adrienne Bergeron, de Québec, chez M. Joseph Ouellet.

M. et Mme Alph. D'Amours, Mme Gérard Ouellet et sa fille Lise, Mlles Alice et Angéline Devost, de Rivière-du-Loup, Claudette Michaud, de Chicoutimi chez M. H.-Geo. Carlos.

Mme André Côté, de St-Pascal chez son fils, M. et Mme L.-Paul Côté et autres parents.

Mlle Gertrude Laplante, de St-Grégoire de Montmorency, chez M. L.-Y. D'Amours et M. H.-Geo. Carlos.

M. et Mme Eugène Côté, de l'Ascension chez M. Léo Saindon.

M. et Mme P.-Emile Mignault chez M. Arthur Mignault.

M. et Mme Raoul Tremblay, de Baie Comeau chez M. Léo Duguay.

Mlle Cécile Beaulieu nous a quittés ces jours derniers pour suivre les cours de garde-malade à l'Hôpital du St-Sacrement à Québec.

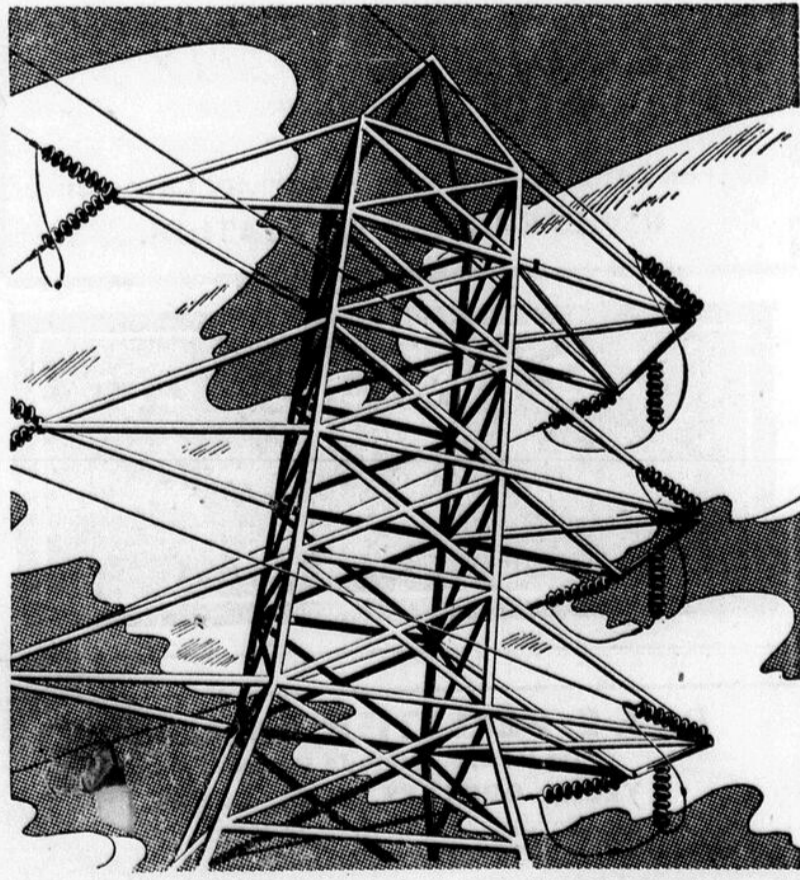
M. J.-Claude Beaulieu, E.M., est reparti pour l'Université Laval.

M. C.-E. Roy et sa famille sont allés demeurer à Arvida.

Mlle Fernande Gagnon, de Rimouski chez M. Nérée Gagnon.

Mlle Françoise Fraser passe les vacances à N.-D. de l'Isle-Verte.

Chacun son métier...



C'est l'affaire de l'électricien de tenir en ordre les fils qui portent le courant générateur d'énergie. Et il sait comment s'y prendre, c'est son domaine.

Aux ateliers de
L'Imprimerie du Saint-Laurent

Nous avons des ouvriers experts en imprimerie sachant utiliser toutes les ressources d'une installation moderne.

Les travaux sortant de nos ateliers font ressortir les connaissances typographiques de notre personnel.

Si vous voulez des impressions bien faites, si vous désirez un cachet particulier pour votre papeterie personnelle ou de bureau, venez nous voir, ou envoyez-nous votre commande.

Nous faisons toutes sortes d'impressions — et nos prix sont raisonnables.

IMPRIMERIE DU SAINT-LAURENT

TEL. 369

RIV-DU-LOUP, P. Q.

ATTENTION

Le matériel premier dans plusieurs lignes se fait rare.

Il est de votre avantage de placer vos commandes le plus tôt possible.

Pour Quincaillerie, plomberie, chauffage, peinture, vernis, matériaux de construction, etc., c'est au

NUMERO 225, RUE LAFONTAINE

que vous aurez meilleure satisfaction.

MIVILLE & FILS

225 rue Lafontaine Téléphone 2282

Exposition des Arts Domestiques à Rivière-du-Loup

Liste des exposantes qui ont été favorisées à l'expertise de l'Exposition d'art paysan.

Etoffe à la verge 7.—Mme Isidore Côté, St-Paul de la Croix. 59.—Mme Pierre Hudon, Rivière-Ouelle. 58.—Mme Alfred Martin, Rivière-Ouelle. Couvertes de laine 62.—Mlle Antoinette Sirois, Rivière-du-Loup. 40.—Mme J.-A.-P. Jean, L'Islet. 31.—Mme Etienne Beauheu, N.-D. du Portage. Catalogue de plancher 75.—Mme Joseph Denis, St-Cyprien. 6.—Mme Paul Thériault, St-Epiphanie. 8.—Mme Joseph Rioux, St-Jean de Dieu. Catalogue de lit 131.—Mme Louis Pelletier, St-Louis du Ha! Ha! 130.—Mme Luc Moreau, St-Louis du Ha! Ha! 126.—Mme Willie Lemire, St-Pascal. Lin à la verge 50.—Mme Charles-H. Morancy, St-Jean de Dieu. 79.—Mme Arsène Chouinard, St-Arsène. 59.—Mme Pierre Hudon, Rivière-Ouelle. 85.—Mlle Jeanne Pelletier, Rivière-du-Loup. Nappes de lin 39.—Mme Alcide Perreault, St-Epiphanie. 135.—Mme Gérard B. Chouinard, St-Aubert, L'Islet. 6.—Mme Paul Thériault, St-Epiphanie. Chaussettes, laine domestique 59.—Mme Pierre Hudon, Rivière-Ouelle. 81.—Mme Charles Rioux, St-Jean de Dieu. 10.—Mlle Lucie Dionne, St-Arsène. Chaussettes, laine commerciale 100.—Mlle Gabrielle Bérubé, Rivière-du-Loup. 16.—Mlle Germaine Lévesque, St-Pascal. Mitaies pour hommes 47.—Mme Charles G. D'A-mours, Trois-Pistoles. 59.—Mme Pierre Hudon, Rivière-Ouelle. Gants pour homme 89.—Mme Antonio Caillouette, St-Arsène. 59.—Mme Pierre Hudon, Rivière-Ouelle. Pièces murales 94.—Mme Maurice A. Pelletier, St-Pascal. 143.—Mme Clément Morin, St-Ludger de Rivière-du-Loup. 9.—Mlle Antoinette Dionne, St-Arsène. Tapis tressés 9.—Mlle Antoinette Dionne, St-Arsène. 10.—Mlle Lucie Dionne, St-Arsène. 67.—Mme Irénée Gagnon, St-Cyprien.

Tapis crochetés 134.—Mme Clément Lévesque, Ste-Anne de la Pocatière. 51.—Mme Emile Albert, St-Paul de la Croix. 143.—Mme Clément Morin, St-Ludger de Rivière-du-Loup. Couvre-lits (courte-pointe) 22.—Mme Antonio Ouellet, St-Epiphanie. 138.—Mme Alfred Pelletier, Squateck. 107.—Mme Wilfrid Lebel, Trois-Pistoles. Couvre-lits (frappé) 25.—Mme Arsène Chouinard, St-Epiphanie. 30.—Mme Eugène St-Pierre, St-Paul de la Croix. 40.—Mme J.-A.-P. Jean, L'Islet. 125.—Mme Aurèle Cloutier, N.-D. du Lac. Sets à lunch 25.—Mme Arsène Chouinard, St-Epiphanie. 58.—Mme Alfred Martin, Rivière-Ouelle. 81.—Mme Charles Rioux, St-Jean de Dieu. Draperies de lin 61.—Mme Louis de G. Fortin, Ste-Anne de la Pocatière. 62.—Mlle Antoinette Sirois, Rivière-du-Loup. 25.—Mme Arsène Chouinard, St-Epiphanie. Prix spéciaux Travail fait par les orphelins de l'Orphelinat du Sacré-Coeur : 137.—Catalogue de plancher; 137.—Tapis feutre; 137.—Catalogue de lit. Bois 115.—M. J.-F. St-Pierre, Rivière-du-Loup. 146.—M. Elphège Lévesque, Rivière-du-Loup.

Squateck Naissances.— Le 3 juillet, Rita, Gisèle, enfant de M. et Mme Marie-Louis Gagnon (M.-L. Dubé), Parrain et marraine: M. et Mme Henri Gagnon, oncle et tante de l'enfant. Le 9 juillet, Joseph, Gilles, enfant de M. et Mme Alphonse St-Pierre (Hélène Roy), Parrain et marraine: M. et Mme Emile Saindon, cousin et cousine de l'enfant. Beau succès.— Ont obtenu avec succès leur certificat de 7e année: Rita Roy, Yolande Morin, Bertha Beaulieu, Lina Dallaire, Juliette Sirois, Alice Damboise, Ronald Michaud, Jean-Charles Beaulieu. Incendie.— Un incendie a détruit de fond en comble jeudi le 2 juillet, la scierie de bois de feu-sau de St-Michel du Squateck. Les pertes s'élevaient à plusieurs centaines de dollars. L'incendie se déclara vers 4 1/2 heures et en moins d'une heure le moulin n'était plus qu'un monceau de ruines fumantes. Va et vient.— Mme J.-O. Bernier, de Rimouski de passage dans notre paroisse ces jours derniers. Mlle Yvonne Laforest en visite chez ses parents, pour une quinzaine.

Whitworth Etaient dernièrement en visite chez M. et Mme Ludger Ouellet et M. et Mme Bruno Gagnon et leur fille Suzanne, Mlle Simone Lévesque, sœur de Mme Gagnon, ainsi que M. et Mme Philippe St-Jean et leurs deux garçons, tous de Lawrence, Mass. Ils se sont aussi rendus visiter leurs parents et amis de l'Isle-Verte et sont repartis en

ENCORE FATIGUÉ après une nuit de repos?



Vous n'avez pas d'appétit ou de déjeuner? Vous êtes sans énergie pour commencer la journée et vous traînez à l'ouvrage... avec une mine défaite, un dos rond, des traits fatigués... Pourquoi? Dans votre intérêt, mieux vaudrait pour vous avoir une mine florissante, indice d'une bonne santé. Prenez les PILULES MORO! L'action de ce bon tonique se révèle par un regain d'appétit, une résistance plus grande à la fatigue et une sensation de bien-être général. L'efficacité des PILULES MORO est reconnue dans le traitement des malaises suivants: faiblesse, manque d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement.

Par la poste: 50¢ la boîte ou 3, \$1.25. PILULES MORO Cie Chimique FRANCO Américaine, Limitée, 1566, rue Saint-Denis, Montréal

Sainte-Hélène

Mariages.— Le 1er juillet eut lieu le mariage de M. André St-Onge, de Rivière-Ouelle, avec Mlle Rose-Délina Thériault, de cette paroisse. M. Victorin St-Onge servait de témoin à son fils et M. Pierre Thériault à sa fille. Le 15 juillet eut lieu le mariage de M. Lazare Madore, de St-Pascal avec Mlle Lucile St-Pierre, M. René Madore servait de témoin à son neveu et M. Emile St-Pierre à sa fille. Naissances.— Le 6 juin, Marie-Anna, Georgette, fille de M. et Mme Jos.-E. Morin, Parrain et marraine: M. et Mme Georges Morin, oncle et tante de l'enfant. Le 18 juin, Marie, Antonia, Clothilde, fille de M. et Mme Ludger Chénard, Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Chénard, de St-Joseph, oncle et tante de l'enfant. Divers.— M. le curé E. Martin passe une quinzaine à St-Fabien-sur-Mer. Mme Louis Raymond et sa fille Claire de Nashua, passent quelque temps chez M. François Tardif. M. G.-Etienne Chénard, de Montréal est en promenade chez ses sœurs Mlle M. Anna et Eugénie Chénard. M. et Mme Cyprien Bossé et leur bébé, de Québec, ont passé le dimanche chez Mlle Lydia Bossé. Mlle Alice Tardif, de Québec, est en visite chez sa sœur, Mme J.-E. St-Pierre.

Estcourt A l'Ecole Ménagère.— Quinze religieuses et quinze institutrices laïques suivront pendant deux semaines des cours pratiques d'enseignement ménager dans le spacieux Juvénat-Ecole ménagère d'Estcourt. Ces cours sont commencés lundi, le 20 juillet. Une conférencière du Département de l'Instruction Publique préside les démonstrations pratiques. Ce Juvénat-Ecole ménagère existe depuis 1 an, à Estcourt. Il est tenu par les SS. chantés de leur court voyage. Mme Ludger Ouellet et son fils, Raymond, se sont aussi rendus à l'Isle-Verte, chez le père de Mme Ouellet, le Capitaine Lévesque, à l'occasion de la visite de leurs parents et amis de Lawrence. Il y avait sept ans qu'ils ne s'étaient pas rencontrés et ils se sont séparés avec l'espoir de se revoir l'an prochain.

Libre et Conquérant Par le R. P. Valère Massicotte, O.F.M. LIBRE ET CONQUERANT vous raconte la vie d'ivrogne d'un cordonnier bien connu à Trois-Rivières, sa conversion, son bonheur reconquis, son zèle d'apôtre laïque. Il vous apporte aussi son message de paix et de liberté. LIBRE ET CONQUERANT a le grand avantage d'être une transcription pure et simple de la réalité. L'auteur moralise, mais avec quel tact! D'un style vivant très simple, très concret, ce récit est à la portée de toutes les intelligences; sa lecture vous remue le cœur et vous stimule à travailler, par l'abstinence totale à votre bonheur à vous, à celui de votre pays et de votre race canadienne-française. En vente au secrétariat à 10¢ l'unité; 75¢ la douzaine; \$6.00 le cent; \$5.00 le mille; port en plus.

Illustration of a man and a woman with a child. Text: SOLDATS CHASSEZ FATIGUE ET DOULEUR avec le MINARD 35¢.

de S.-Joseph de St-Vallier, de Québec. La première année scolaire s'est terminée le 21 juin, et la sortie des Juvénats eut lieu le 30. Elles auront deux mois de vacances. L'examen final, pour l'enseignement ménager a remporté un plein succès. Note du Département: G.G. Note de l'Institut: H.L. Moyenne finale: 85. Connaissances usuelles: 9.4. Civisme: 9.9. Total: 127. Avec septembre, une quarantaine de jeunes filles sont attendues, comme internes, au Juvénat d'Estcourt. Pour y être admise, la jeune fille doit avoir fait sa 6e année, et avoir le désir de se faire religieuse dans l'Institut des

Illustration of a bottle of S.O.I.F. Methot & Gagné ENR. RIVIERE-DU-LOUP.

Dr CAMILLE LÉVEILLÉ MÉDECIN VÉTÉRIINAIRE 228, rue Lafontaine. RIVIERE-DU-LOUP. Tél. Jour : 2724 - Tél. Nuit : 3044

Coleman LA-18 Les poêles et plaques chaudes à allumage instantané sont silencieux, rapides, inodores. L'un ou l'autre des modèles conviendra pour la cuisine, l'atelier, le camp. Cuisiner sur un Coleman c'est s'assurer plus de satisfaction, moins de fatigue. Nous vous invitons à commander dès maintenant un de ces poêles pendant que notre stock est bien assorti. Arthur-L. Pelletier, Enrg. QUINCAILLERIE 127 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Station. Le magasin qui sert sa nombreuse clientèle depuis plus de 30 ans

ARPENTAGES ROLAND CHAMBERLAND ARPEUR GEOMETRE - INGENIEUR FORESTIER Bornage - Subdivision - Description technique Inventaire forestier. 28, rue de la Cour En face du Palais de Justice. Tél. 155 Boîte Postale 101 RIVIERE-DU-LOUP.

Dr D. SAINDON Médecin - Chirurgien à l'Hôpital BUREAU: 136 RUE LAFONTAINE RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE. TEL. 145

Dr A. Couturier Médecin-Chirurgien Ex-étudiant des Hôpitaux de New-York Ex-assistant des Hôpitaux de Montréal BUREAU: 2 à 4 P.M. - 6 à 8 P.M. Dimanche excepté Spécialité: UROLOGIE (Maladies des reins et de la vessie). Tél. 4103 St-Ludger Rivière-du-Loup.

Sœurs de S.-Joseph de St-Vallier. La pension annuelle est de \$100.00 seulement. Pour tout renseignement, s'adresser à la Réverende Mère Supérieure du Juvénat d'Estcourt, Témiscouata.

Lisez le "Saint-Laurent" Avis aux entrepreneurs La Commission des Eaux Courantes de Québec Montréal, le 10 juillet 1942

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, aux soins de l'honorable Ministre des Terres et Forêts, édifices du Parlement, Québec, seront reçues jusqu'à midi, mardi le 28 juillet 1942, pour la construction du barrage-réservoir du lac Morin, sur la rivière du Loup, dans le comté de Kamouraska - Rivière-du-Loup, comprenant une partie en béton avec digues mixtes en enrochements et en terre et tous autres travaux requis pour la création de ce réservoir.

Copie des plans, du devis et cahier des charges, et de la formule de soumission, pourront être obtenues au bureau de La Commission des Eaux Courantes, à Montréal, sur dépôt d'un montant de \$25.00, lequel dépôt sera remis sur retour des plans et devis et cahier des charges, en bonne condition. Un chèque égal à 10% de la soumission, fait à l'ordre de La Commission des Eaux Courantes et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. La Commission des Eaux Courantes ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. O. LEFEBVRE Vice-président. La Commission des Eaux Courantes de Québec, Nouveau Palais de Justice, Chambre 222. Montréal, le 10 juillet 1942. 10-11

TEL: Bureau 139 Résidence 208 LÉO BÉRUBÉ AVOCAT Bureau: 5 de la Cour Résidence: 4 Domaine RIVIERE-DU-LOUP

MEUBLES Réparations de meubles de tous genres, rembourrage de fauteuil, divans, Chesterfield, etc., etc. Tournage et découpage Spécialité: Réparation de métaux. Prix les plus bas. R. L. LEVESQUE Tél. 3841 88, Hôtel de Ville RIVIERE-DU-LOUP. Aussi meubles à vendre.

Terre à vendre Plusieurs belles terres à vendre dans le village de St-Hubert et les alentours; aussi le long du Cremin Taché, dans St-Cyprien et St-Jean de Dieu et le long du Chemin du Lac, Témiscouata. Plusieurs de ces terres sont avec roulant, à vendre à sacrifice. Pour prix et conditions s'adresser à ALFRED SAINDON, St-Moïse, qui s'engage à conduire gratuitement les acheteurs sérieux. TEL. 716-9 15 - 52

TERRES A VENDRE Plusieurs belles terres à vendre le long du Lac Témiscouata, Les E-troits, Packington, Ste-Rose du Dé-gelé, N.-D. du Lac, Cabano, St-Louis, St-Honoré, Squateck, Lac des Aigles. Plusieurs de ces terres sont avec roulant et d'autres sans rou-lant. A vendre à sacrifice. Pour prix et conditions, s'adresser à NA-POLEON LETOURNEAU, Route du Sault, Cabano, qui s'engage à conduire gratuitement les acheteurs sérieux. 9 à 16 p.

ATTENTION! Si votre radio va mal, confiez-la à ROBERT PROULX, 13, rue de la Cour. Réparation de radios de toutes marques. Ouvrage garanti. TELEPHONE 258. 43-j. n. o.

Femmes et hommes demandés Occasion splendide de vous créer un commerce payant, bien à vous. Durant vos loisirs ou si vous êtes exemptés du service militaire, vendez thé, café et autres nécessités domestiques de qualité supérieure dans territoire réservé. Pas de risque. Trente jours d'essai. Coopération entière est accordée. Demandez détails: JITO, 1435 Montcalm, Montréal. 9-10-11-12

Perdu Une blouse d'habit de tweed (worsted) gris rayé a été perdue de Rivière-du-Loup à Trois-Pistoles. Pour plus d'informations il y avait un mouchoir de soie et un briquet de marque Roison dans les poches. S. V. P. remettre au Bureau du "Saint-Laurent". Récompense promise. 11-p.-p.

- Encouragez - nos Annonceurs Impôt sur le revenu Henri Pettigrew P.S.C. VERIFICATEUR Rapport de l'impôt sur le 1er envoi Vérification municipale et scolaire 43, rue Fraser TEL. 3334 RIVIERE-DU-LOUP

Académie Commerciale BEAULIEU RIV.-DU-LOUP Académie bilingue et privée acceptée par le Département de l'Instruction publique; classe qui depuis 7 ans est sous la direction du Prof. J.-B. Beaulieu, possédant diplôme supérieur d'enseignement de l'E. N. Laval de Québec, certificat de "French 6" and "Public Speaking 8 10" du Harvard University, Cambridge, Mass. 260, rue Lafontaine TEL. 3864

DOUCET & GENDRON Enr. COURTIER D'ASSURANCE Incendie - Garantie - Vie - Accidents 1 rue de la Cour, Rivière-du-Loup TEL. 832

CARTES D'AFFAIRES Dr Antonio Paradis CHIRURGIE Rayon X à l'Hôpital. Bureau à 2 heures p. m. Tous les jours, Dimanche excepté. RIVIERE-DU-LOUP, Centre. Téléphone: 188. Casgrain, Lizotte & Dugal AVOCATS & PROCUREURS 7, rue de la Cour. RIVIERE-DU-LOUP. Léon Casgrain, C. R., M. F. P. L.-P. Lizotte, C. R., M. F. P. Louis Dugal, LL. B.

Dr J. O. Benoit MEDECIN - CHIRURGIEN 29, rue Lafontaine. RIVIERE-DU-LOUP, Station. Opérations à l'Hôpital. Bureau: 2 à 5 heures p. m. 6 à 8 heures p. m.

Léon Paradis AVOCAT & PROCUREUR 2, rue de la Cour. Rue de l'Eglise, RIVIERE-DU-LOUP.

Dr Luc LeBel MEDECIN - CHIRURGIEN SAINT-HUBERT Téléphone via St-Honoré.

Horace Cimon AVOCAT 16, rue de l'Eglise RIVIERE-DU-LOUP. Téléphone: 2652.

Dr J. André Lessard CHIRURGIEN DENTISTE 100 LA FONTAINE Rivière-du-Loup

Dr H. Provencher CHIRURGIEN-DENTISTE Bureau: 102, rue Lafontaine. RIVIERE-DU-LOUP, Centre.

B. P. 122 Tél: 3034 Dr L. Pelletier CHIRURGIEN-DENTISTE 331, rue Lafontaine. RIVIERE-DU-LOUP.

Tél. 234 C. P. 86 C. R. Ancil ASSURANCES GENERALES Feu, Vie, Automobiles, Accidents, Maladie, Etc. RIVIERE-DU-LOUP, Station. 39, rue Lafontaine.

Lucien Bédard NOTAIRE SYNDIC LICENCIÉ Case Postale 190 - Téléphone 3 4, rue de la Cour - Rivière-du-Loup, P. Q.

Casier Postal: 7 Telephone Bureau: 286 Résidence: 4753 DAVID E. RIOUX AVOCAT ET PROCUREUR 65, rue Lafontaine, - Edifice Levasseur, RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

J. B. LAVOIE L.L.L. AVOCAT RIVIERE-DU-LOUP

Dr J. E. PELLETIER, Spécialiste De l'Hôtel-Dieu de Québec. YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE. Bureau à la Rivière-du-Loup, au No. 329, rue Lafontaine, le premier samedi et le troisième samedi de chaque mois. Opérations à l'Hôpital. Téléphone 3034

BLAISE FOURNIER B.A., LL. B. AVOCAT - PROCUREUR EDIFICE BANQUE PROVINCIALE 319 Lafontaine Bureau à Notre-Dame-du-Lac tous les samedis

Qu'est-ce que le progrès? Serait-ce uniquement le mouvement la marche en avant, où qu'elle mène? ou bien plutôt la marche vers un but de perfectionnement, soit matériel, soit moral, seul digne de ce nom? A LOUER Bureaux ou logement (8 pièces) ou No 18, rue de la Cour. S'adresser à HORACE CIMON, avocat 18 rue de la Cour, Rivière-du-Loup. Encouragez nos Annonceurs

Les Papiers à Mouches WILSON'S FLY PADS TUENT REELLEMENT Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux. 10 CENTS LE PAQUET POURQUOI PAYER PLUS? THE WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

ÉCONOMIQUES, PRATIQUES - Un régal pour TOUTES LES OCCASIONS Madame, vous pouvez aider à la victoire du Canada en réalisant des économies pratiques, tout en servant à votre famille des mets délicieux et nourrissants. Des cossetades et des blancs-mangers délicieux se font facilement et à peu de frais avec la féculé de maïs pure et de haute qualité Canada. Le sirop "Crown Brand" est un vrai régal sur les desserts, les céréales ou étendu sur du pain ou des roties... et il est excellent employé dans la cuisine à feu ouvert ou au four. GRATIS! Demandez la brochure gratuite "Comment Economiser le Sucre". Elle contient 55 recettes éprouvées. Adressez votre demande au Service de l'Economie Domestique, Dept. F.Y., Canada Starch, casier postal 120, Montréal.

Rinso rend le linge ultra-blanc sans blanchiment. C'est pourquoi il est sûr pour les couleurs lavables aussi!

LE MEILLEUR POUR TOUT LE LAVAGE — le blanc et les couleurs aussi!

UN PRODUIT LEVER — FABRICATION CANADIENNE

Réglez votre foie

avec **Les Pilules du Dr Chase**

Une pilule chaque semaine

St-Germain

Mariage. — Le 18 juillet, en l'église de St-Philippe de Néri, a été béni le mariage de Mlle Marcelle Bossé, fille de M. et Mme Xavier Bossé, de cette paroisse, avec M. Alfred Michaud, fils de feu M. Guillaume Michaud. Après la réception à l'hôtel St-Philippe, les nouveaux époux partirent en voyage à Québec et Ste-Anne-de-Beaupré.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Va et vient. — M. et Mme Joseph Laplante et leurs enfants, Marcel, Bertrand, Colette et Solange sont allés à Ottawa pour assister au profès de leur fils, Cyrille, chez les Pères Rédemptoristes.

Dernièrement sont allés à Rivière-du-Loup par affaires, M. et Mme Joseph Dionne, M. Robert Dionne et son fils Yvon.

Mlle Irène Michaud, inst., à Ste-Louise, passe ses vacances chez son père, M. Elisée Michaud.

Mme Gilbert Dubé, de Rivière-Ouelle a passé une quinzaine de jours en visite chez ses parents.

Mme O. Beauvieu, Mlle Jeanne Charest, de Rivière-du-Loup, ont passé le dimanche dans leur famille.

Mme J.-H. Vaillancourt et son fils René, de Jonquières, ont rendu visite à M. Léonce Laplante dernièrement.

Mlle Gisèle Deschênes, d'Ottawa, en visite chez des parents, en fin de semaine.

Funérailles de M. Adélar Landry à St-Patrice de Rivière-du-Loup

Des obsèques imposantes ont été faites, samedi, le 4 juillet, en l'église de St-Patrice de Rivière-du-Loup à M. Adélar Landry, décédé à l'âge de 57 ans et 2 mois, époux de Dame Marie Voisine.

A l'église, la levée du corps a été faite par M. l'abbé Geo. Noël Pelletier, aumônier des Frères Maristes de Beauveville, qui a également chanté le service.

Le drapeau du S.-C. représentait la société dont il faisait partie.

Assistaient au chœur: MM. les abbés Châteauevert, aumônier des RR. SS. Clarisses, R. Dupuis, vicaire, MM. les ecclésiastiques Bérubé et Dupuis, R. F. Léonide, E.C., sous-directeur.

Les porteurs étaient MM. Emile et Thomas Voisine, Camille et Ludger Bourgoïn.

Le deuil était conduit par ses enfants: ses fils religieux, R. F. Robert, c.s.v., R. F. Léon, c.s.v., R. F. Patrice, e.c., (Bernard) Gérard, Marcel, Jean-Claude, Raymond, Ronald, C. Omer; ses filles: Mme Roland Lévesque (Rose-Anna), Lucienne, Simone, Pierrette; sa belle-fille, Mme Gérard Landry; son gendre: M. Roland Lévesque; son frère, le Dr J.-A. Landry, de St-Philippe de Néri; son beau-père, M. Auguste Voisine, de St-Pascal; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Emile Voisine, M. et Mme Joseph Voisine, M. et Mme Joseph Voisine, de St-Pascal; M. et Mme Joseph Sirois, de Ste-Hélène, M. et Mme Ludger Bourgoïn, M. et Mme Camille Bourgoïn, M. et Mme Philippe Nickner, de St-Antoine; ses neveux et nièces: M. et Mme Guy Plourde, de St-Philippe de Néri; son oncle et tante: M. et Mme Charles Ouellet, Riv.-du-Loup; ses cousins et cousines: M. Gérard Ouellet, Anna-Marie et Amanda Ouellet, Riv.-du-Loup, M. et Mme Nap. Pelletier, Riv.-du-Loup; M. et Mme Joseph Ouellet, St-Pascal, M. et Mme Joseph Paradis, Riv.-du-Loup; M. Elzéar Bernier, N.-D. du Portage.

On remarquait aussi dans l'assistance: M. J.-F. Pouliot, m.p.p., M. Chalifour, agronome, Isle-Verte; M. et Mme Franck Champoux, Campbellton; Mme Edgar Grandbois, Les RR. SS. de l'Hôpital St-Joseph, Les RR. SS. Clarisses, MM. R. Normand, Jean-Luc Desrosiers, R. Têtu, G. Belle, Jos. Viel, G. Côté, n.p., Lucien Chamberland, Emile Pelletier, W. Sénéchal, Ovide Lévesque, J.-P. Michaud, S. Lévesque, Ludger Gagné, Albert Côté, J.-B. Plourde, de Rivière-Ouelle, plusieurs notables de St-Philippe de Néri et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Les funérailles étaient sous la direction de M. E. Lévesque.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies dont voici la liste:

re plus d'éclat à ces belles fêtes.

La Nouvelle-Zélande produit actuellement du beurre déshydraté, c'est-à-dire du gras de beurre desséché. On s'est mis à cette fabrication parce qu'il était devenu impossible d'exporter du beurre ordinaire sur la Grande-Bretagne faute d'espace réfrigéré. Cette poudre de gras de beurre est exporté sous contrat à la Grande-Bretagne.

Tributs floraux: Mme P.-E. Grandbois, une gerbe de fleurs, Mlle Gaétane Maillois, Mme Arsène Dumont, Mlle Mary Plourde.

Grandes messes: La famille, les Finissants de l'École François de Laval, Bordeaux, Montréal; Gabriel Bérardelli, Bordeaux, Montréal; M. et Mme Roland Lévesque, M. et Mme Gérard Landry, Les Religieuses de l'École François de Laval, Bordeaux; M. et Mme Frank Champoux, Personnel du Bureau de Poste St-Patrice, Anonyme.

Messes privilégiées: R. P. L.-P. Fafard, c.s.v. Provincial, M. l'abbé Chs. Frère, Ste-Anne; Dr et Mme J.-A. Landry, St-Philippe; Famille P.-E. Grandbois, M. et Mme Guy Plourde, M. et Mme Charlemagne Tremblay, Jonquières; Famille Chs. Ouellet, Mme H. Trévost, M. et Mme Emile Voisine, M. et Mme Philippe Nickner, M. et Mme P.-E. Ouellet, Famille Emile Morin, M. et Mme Robert Têtu, M. et Mme Aimé Rivard, M. et Mme J.-T. Dumais, Ste-Anne; Le Cercle des Dames Ferventes de Rivière-du-Loup, Mies Picard, Mme et Mlles Paquet, Jean-Laurent Desrosiers, Mlle A. Langlais, Famille J.-A. Chamberland, Famille H.-A. Bourdeau, Mme Vve Emile Dufour, Mme Hercule Maillou, Mlle Marie-Louise Bourdon, Mme Arthur Lévesque, Marie-Anne et Juliette Michaud, Famille Wm. Lachance, M. et Mme Rosaire Normand, M. et Mme Wm. Sénéchal, M. et Mme J.-L. Lefrançois, Fam. Louis-P. Lévesque, constable, Blandine et Suzanne Maillou, g.m.g., Montréal; M. Ernest Chamberland, L. Langlais, H. Langlais, Mlles Langlais, J. Michaud, J. Jean, R. Robitaille, J. Chamberland, M. Ouellet, tous de St-Philippe.

Bouquets spirituels: Les RR. SS. Clarisses, Les religieux de l'école St-Jean de la Croix, Montréal; Les religieux de l'école François de Laval, Montréal; Les Frères novices des Ecoles Chrétiennes, Ste-Foy, R. F. Cassien, Québec; Personnel de l'Orphelinat Franco-Américain, Lowell; F. Marcel, e.c., directeur, St-Patrice; Fam. Thomas Voisine, R. S. Harbour, Hôpital de Riv.-du-Loup; Mlle Maria Déry, Fam. Jos. St-Pierre, M. et Mme Camille Bourgoïn, Fam. Phydime Lavoie, Blanche-Alice Boucher, Mme Vve Emile Gagnon, Gilberte et Yvette Gagnon, Fam. Wm. Hodgson, chef électricien.

Affiliations: Mme Omer Gagnon et ses enfants, Mlle Bernadette Lebel.

Télégrammes: M. J.-F. Pouliot, m.p., Ottawa; Finissants de l'école François de Laval, Bérardelli, Bordeaux, M. J.-Ant. Huot, Bordeaux, Fam. J.-Ant. Huot, Bordeaux, Fam. Frank Champoux, Campbellton; Mme P.-L. Michaud, Campbellton.

Sympathies: Mgr P.-E. Grandbois, Québec; M. l'abbé Geo.-Noël Pelletier, aumônier des FF. Maristes, Beauveville. Il était parent de la famille; M. l'abbé Lorenzo Frère, Lévis; M. l'abbé Chs. Frère, Ste-Anne; R. P. L.-P. Fafard, c.s.v., Supérieur Provincial, Montréal; R. P. Alphonse Gauthier, c.s.v., assistant provincial, Montréal; M. l'abbé Henri Bérubé, Lévis; R. F. Jean-Marie Lamoureux, c.s.v., Montréal; R. F. Yves, e.c., directeur, Québec; R. F.

Les feux de forêts ralentissent l'effort de guerre de la nation

Qui met le feu à la forêt? La foudre exceptée, nous dit la "Canadian Forestry Association", tout le blâme en est imputable aux gens qui utilisent la forêt pour fins de récréation ou de subsistance.

Vingt pour cent des feux de forêt sont directement attribuables aux campeurs et quinze pour cent aux fumeurs, soit plus d'un tiers de tous les feux de forêt qui surviennent au Canada.

Les colons dans le brûlage de leurs abatis, y contribuent de seize pour cent, chiffre d'ailleurs plus élevé dans les nouveaux centres de colonisation. Les feux d'origine incendiaire s'avèrent sérieux dans certaines régions et moindres en d'autres; si l'on y ajoute ceux causés par les ouvriers forestiers, les employés de voirie et quelque-

Chouette... Coca-Cola

BUVEZ Coca-Cola

TRADE MARK

112F

Sous le feu

Il faut de nombreux spécialistes pour réparer les armes. Les armuriers travaillent souvent sous le feu. On voit ici l'un d'eux réparant un fusil-mitrailleur Bren dans le paysage désertique de Lybie.

PETIT BILLET

Des "souvenirs"?

Les Américains ont des défauts, comme tout le monde. Mais ils ont aussi des qualités que tout le monde n'a pas.

Ainsi ils ont plus que n'importe quel peuple l'art de mettre en valeur leurs produits: ils connaissent l'art de la publicité.

Là où vous et moi essaierions de décrire ce que nous voulons exprimer, — comme ce que nous voudrions vendre, — eux s'arrangent pour le faire voir, pour vous donner une image, qui frappe le regard, l'agüiche, le retient, et finalement vous séduit...

— V —

Mais je n'ai pas dessein aujourd'hui de vous parler de la réclame américaine.

Je veux simplement vous parler d'une série de dessins que j'ai trouvés admirables autant par le talent qu'ils révélaient que par la discrète leçon qu'ils comportaient.

Je voudrais pouvoir vous les faire voir: mon budget m'interdit les photographures. Vous m'en excuserez...

Il s'agit de deux groupes de trois figures. D'un côté, voici trois soldats qui débattent leur courrier. Le premier trouve le programme d'un concert où sa soeur ou sa petite amie a éprouvé des émotions qu'il veut faire partager! Le second tient dans ses mains une paire de chaussettes de fantaisie, cocasses à souhait, dont il se demande ce qu'il pourrait bien faire. Le troisième a trouvé un "souvenir", une sorte de bonnet de papier (avec un petit pompon de couleur...) qu'il se gardera bien d'exhiber devant les copains, car vous voyez d'ici le charivari!... A l'autre groupe, maintenant, le premier soldat distingue, à travers l'enveloppe qu'il tient à contre-soleil, la forme prometteuse d'un billet de banque ou d'un mandat-poste... Le second a déjà entamé le contenu d'un colis de victuailles... Le troisième a reçu un colis de cigarettes.

C'est tout. Mais il faut voir la physionomie des deux groupes. Les premiers soldats sont éberlués, ahuris, déçus: on le serait à moins! Les autres respirent le contentement le plus manifeste...

— V —

Et voilà une petite leçon de choses par l'image!

Si vous avez des militaires à choyer de vos envois, priez de ne pas leur envoyer de "souvenirs". Pensez plutôt à leur joie qu'à vos caprices personnels.

Pas besoin d'ajouter un mot à ces dessins.

La petite leçon est parfaite. Pour ne pas la comprendre, il faut être aveugle...

Je n'ai pas vu de plus beau dessin publicitaire!

Baptiste.

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

- Encouragez - nos Annonceurs

Si l'on est obligé pour une raison quelconque de conserver la tâche quelque temps avant de l'envoyer au marché, on fera bien de l'examiner de temps à autre et de la pulvériser parfaitement avec un liquide anti-mite si l'on trouve des traces de mites.

ce de l'Information vient de publier Malheur aux vaincus sous la forme d'une brochure illustrée qu'on voudra lire et faire lire.

AUX ÉPICERIES, PHARMACIES, DÉBITS DE TABAC, RESTAURANTS, BANQUES ET BUREAUX DE POSTE 425F

Evitez le gaspillage lorsque vous faites du thé

THÉ "SALADA"

A BOUT DE FORCE?

JESAIS CE QU'IL ME FAUT

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Malheur aux vaincus

Un journaliste autrichien qui vivait en Europe continentale au moment des grands bouleversements de 1940, Hans Habe a rapporté des pays envahis des dossiers fort intéressants de citoyens qui, par la nature même de leurs occupations, s'étaient crus à l'abri du sort réservé aux vaincus. Dans chaque cas, le réveil a été brutal et angoissant; dans chaque cas les trompeuses illusions se sont dissipées pour faire place à l'implacable réalité. D'auteur du grand succès de librairie "A Thousand Shall Fall", Hans Habe a donné à la revue American Mercury sous le titre **Malheur aux vaincus**, un récit détaillé des horreurs de l'occupation, récit dont il a puisé les éléments dans quelques-uns de ses dossiers. On ne peut lire sans frémir et sans méditer sur le sens profond d'une défaite cas tragiques d'isolationnisme. Grâce à l'autorisation que lui a aimablement donnée la revue American Mercury, le Servi-

VOTRE SANTÉ ET VOTRE BEAUTÉ sont à la merci DE VOTRE SANG

Votre sang est-il riche, madame? Tant mieux, un sang riche est la clé de votre santé, de votre beauté, de votre jeunesse!

Votre sang est-il pauvre? Hélas, madame, quoi que vous fassiez, vous ne pouvez tenir secret les troubles qui en découlent. La pâleur, les yeux cernés, les traits tirés qui déparent la figure de tant de femmes, la faiblesse, la fatigue, les douleurs de dos ou de reins, les périodes douloureuses ou irrégulières, les troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE) qui gâchent l'existence de tant d'autres et les rendent incapables de voir à leurs occupations sont souvent le résultat d'un sang pauvre. Au premier de l'un de ces maux, faites attention, enrichissez votre sang, prenez pour cela les bonnes PILULES ROUGES; vos forces augmenteront, votre teint sera embelli, tout votre système sera amélioré par les effets de ce bon tonique. Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont fait du bien à des milliers de femmes.

"Je souffrais de débilité générale, mon teint était bien pâle, j'étais sans appétit, sans vigueur et sans force. J'ai pris quelques boîtes de PILULES ROUGES et mon état général est vite revenu. Mon appétit a augmenté ainsi que mes forces. Je me sens très bien aujourd'hui et je n'ai pris rien autre chose que des PILULES ROUGES."

(Signé) — Madame Joseph Poirier, ST-EUSTACHE, P.Q.

Témoign. (Signé) — Y.P.

Pilules Rouges par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Ch. Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1565, rue S.-Denis, Montréal.

Le courrier de Tante Odile

Adressez toute correspondance à : **TANTE ODILE**
Au soin du "Saint-Laurent"
974 rue Roy est, appartement No. 7
MONTREAL.

Lorraine — Caractère indépendant. Nature renfermée. L'orgueil vous rend très timide.

Suzanne — Caractère doux, tendre et affectueux. Amenable.

Michelle aux yeux noirs — Coeur généreux. Bonne maîtresse de maison, économe, douce et d'humeur égale.

Bernadette — 145 lbs.

Question — Avec une robe de laine bleu marine, puis-je porter, comme accessoires des oiseaux de métal argenté et un mouchoir rouge avec des soulèrs rouges? **Jacqueline**.

Réponse — J'omettrai les oiseaux avec les accessoires rouges... quitte à vous refaire un autre ensemble d'accessoires foncés avec les épingle.

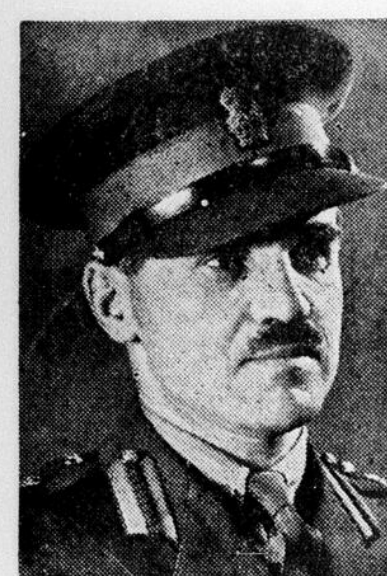
Question — Pour un week-end à la campagne, quels accessoires et robes dois-je emporter? Je veux être chic. **Margot T.**

Réponse — Vous portez un costume avec blouse. Un chandail. Un grand pantalon qui utilisera le manteau du costume, la blouse ou le chandail. Un costume de bain et un ensemble léger, 1 paire de soulèrs de marche, 1 boîte de chocolats de deux livres est indiquée comme cadeau.

Blonde aux yeux noirs — 7 et 8. Le mercredi.

Les chefs militaires du Canada

LE BRIGADIER A. ERNEST WALFORD, M.M., E.D.



de siège comme simple soldat, lorsqu'il remporta la Médaille militaire et fut élevé au grade de sous-officier breveté de 2e classe, grade qu'il conserva jus qu'au mois de décembre 1916, alors qu'il obtint son brevet d'officier. Il demeura dans la 12e batterie de siège jusqu'à l'Armistice.

Après la démobilisation, il continua à faire du service dans la milice active non permanente comme commandant de la 7e batterie d'artillerie moyenne de l'Artillerie royale canadienne, de 1927 à 1934; il servit comme adjudant régimentaire jusqu'en 1937 et prit ensuite le commandement de la 2e brigade d'Artillerie moyenne de l'Artillerie royale canadienne jusqu'à la déclaration de la guerre actuelle, alors qu'il fut nommé sous-adjutant général adjoint de la 1ère Division canadienne. Il traversa outre-mer au mois de décembre 1939 et fut nommé adjudant et quartier-maître général adjoint du Corps d'armée canadien au mois de décembre 1940. Il assumait ses présentes fonctions et fut promu au grade de brigadier au mois d'avril 1942.



LES NOTRES DANS L'ARTILLERIE LEGERE CONTRE-AVIONS

Il y a des Canadiens français dans quelques-uns qui se familiarisent avec les tactiques de l'artillerie légère contre-avions, quelque part en Angleterre. A gauche, de la Sarre, en mission, le lieutenant Guy Lefebvre, de Beauport, P.-Emile, dans la même batterie que lui. Dans la photo de droite, le lieutenant Guy Lefebvre, qu'on ne peut reconnaître à cause de son casque d'acier et de ses jumelles, est en train de scruter l'horizon; c'est un ancien élève du Collège militaire royal de Kingston. On remarquera dans les photos que les casques d'acier sont camouflés avec du feuilage. (Photographie de l'Armée canadienne).

La colonne de beauté

dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté de Paris

Pour avoir un beau teint, mangez convenablement

Lorsque je vous recommande de manger convenablement je n'entends pas par là qu'il vous faut manger beaucoup, mais qu'il ne vous faut pas manger ce qui ne convient pas à votre estomac.

Depuis des années je m'efforce de vous convaincre que le plus grand, le principal soin de beauté est de soigner votre estomac. Une personne qui a une belle peau est invariablement une personne qui digère bien.

Naturellement, même si vous vous alimentez convenablement, il faut, quand même, prendre les soins usuels de votre épiderme — le nettoyage à fond, l'usage d'une crème vitaminée si votre peau est sèche, d'une bonne crème au citron si votre peau est huileuse.

Mais d'abord et surtout soignez votre diète. Au déjeuner, si vous mangez des céréales évitez le sucre et les pommes de terre. Les céréales se digèrent mal quand on les mange avec du sucre ou des patates. Ne mangez pas de fruits et de légumes au même repas. Quand vous mangez des patates ne mangez pas de pain, sans quoi vous surchargez votre estomac d'amidon. Le fromage et les oeufs est une autre combinaison alimentaire apte à occasionner des troubles digestifs — on peut en dire autant des oeufs et des champignons.

Tout aliment qui occasionne de l'acidité, qui se digère mal affecte votre peau, ne l'oubliez pas. Il est certains aliments que vous savez, évitez-les... et au moindre signe d'une digestion difficile prenez un verre d'eau dans lequel vous aurez fait dissoudre une petite cuillerée de sels de fruits (fruit salts, en anglais) que vous pouvez vous procurer à la pharmacie du coin.

Soignez d'abord votre estomac, puis pour les soins extérieurs de beauté, observez l'hygiène quant à la propreté de votre peau puis suivez les conseils que comporte mon feuillet sur "les soins du visage". Je serai heureuse de vous adresser ce feuillet sur demande, accompagnée d'un timbre de 3c pour frais de poste. Adressez votre lettre à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

Vous savez sans doute que j'ai préparé toute une série de feuillets sur les soins de beauté, à l'intention de mes lectrices. Demandez ceux qui vous intéressent, n'oubliant pas d'inclure un timbre de 3c pour chaque feuillet désiré. Ceux-ci traitent des soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, du développement normal du buste, de la maigreur, de l'enlèvement des poils follets, de la transpiration excessive, des poids et mesures normaux.

L'envoi vous sera fait par un prochain courrier dans une enveloppe discrète ne comportant aucune indication de origine.

L'oeil rend hommage à Louis Dupire

L'oeil de juillet, qui vient de paraître, se distingue particulièrement par les articles et les photos consacrés à Louis Dupire, journaliste montréalais à la brillante et féconde carrière.

Dans le domaine politique, l'oeil reproche à M. King d'avoir lâché Québec, qui l'a élu chef du parti libéral et maintenu au pouvoir depuis de longues années. Il donne aussi les plus importants extraits des discours des députés du Québec sur la conscription. Tout cela constitue des documents de première valeur et, conséquemment, un Oeil à conserver.

Le numéro de juillet contient encore des reportages illustrés, des romans-nouvelles complets et captivants, des échos de Québec, de Montréal et d'Ottawa, des pages féminines de bon goût, particulièrement adaptées à la saison des vacances, etc.

L'oeil est en vente dans tous les dépôts de journaux, 10c l'exemplaire, \$1,00 l'abonnement annuel. Siège de la revue: 2261, rue Papineau, Montréal.

La terre du huitième

ROMAN PAYSAN
Par Adolphe Nantel

M. Adolphe Nantel, qui a vécu de longues années dans la forêt canadienne avant de se consacrer à la littérature et dont le premier livre **A la hache** obtient le prix David en 1933, publie après 9 ans un autre récit de la terre dont l'action se déroule dans les Laurentides. L'auteur de **La Terre du huitième** parle des gens qu'il a vus, décrit un pays et des moeurs qu'il a longuement étudiés dans une oeuvre pleine de fraîcheur et de joie. Les personnages sont vivants et dès les premières pages l'atmosphère vous charme. **La Terre du huitième** est une oeuvre dans la grande tradition régionaliste canadienne-française.

M. Roger Duhamel dans un article consacré à **La Terre du huitième** paru dans **Le Canada** écrit: "Nantel est avant tout un peintre, un peintre à qui il faut le grand air. Il aime donner à la vie à des êtres bâtis en force et en beauté, à les voir évoluer avec noblesse au sein de l'humanité (...)"

"**La Terre du huitième** est un beau récit, écrit dans cette langue pittoresque et sensuelle qui a acquis une sorte de célébrité aux savoureuses poches de Gabadadi".

Prix: \$1,00; par la poste: \$1,10. Edition numérotée sur Byronic: \$2,00. Les Editions de l'Arbre, 340, Ave Kensington, Westmount, Montréal.

Médaille du mérite diocésain à M. L. Tremblay

Le 6 juillet, la paroisse de St-Cyprien, avait l'honneur de recevoir S. Exc. Mgr Georges Courchesne, Evêque de Rimouski. A cette occasion, S. Exc. remit à M. Lazare Tremblay, homme de bien et de vertu, la médaille du mérite diocésain. Elle lui fut décernée pour reconnaître tout le bien qu'il fit dans la paroisse. Etant l'un des premiers pionniers, il eut l'occasion, très souvent, de faire preuve de son grand dévouement lors de la fondation de l'église, du presbytère, etc.

Sa charité s'exerça d'une manière spéciale auprès des curés dans l'organisation matérielle de la paroisse; aussi il fut un soutien dans leurs travaux et leurs peines. Il fut d'un grand secours pour tous les paroissiens par la fondation d'une beurrerie, d'une scierie. En un mot, il fut l'homme charitable, exemplaire et dévoué qui sut aimer et servir Dieu dans son prochain.

Grand Bazar à Ste-Rose du Dégelé

Fête de sainte Anne le 26. — Banquet dimanche midi. — Représentation dramatique après le souper le soir. — Bazar sur le terrain de l'église.

Cette médaille lui fut remise à l'église et au cours de cette cérémonie qui eut lieu à 7 heures du soir, le secrétaire de Son Excellence lut un parchemin attestant le pourquoil de la décoration. Au pied de Son Excellence, l'heureux récipiendaire reçut, non sans quelques larmes de joie et d'attendrissement, cette marque d'approbation de ses oeuvres, en attendant d'être au ciel couronné par le Bon Maître lui-même: Bon et fidèle serviteur, tout le bien que tu as fait au moindre des miens, c'est à Moi que tu l'as fait. Viens partager le bonheur de mes élus.

Ste-Rose, 22. — Comme par le passé les paroissiens de Ste-Rose du Dégelé célébreront avec éclat la fête de sainte-Anne, dimanche prochain, le 26 juillet.

A cette occasion un grand bazar sera tenu au profit des oeuvres paroissiales. L'ouverture s'en fera samedi le 25 à 2 heures de l'après-midi.

Le soir, à 7 heures la procession de l'église à la chapelle de sainte Anne sera présidée par M. le curé J.-E. Desbiens au retour de laquelle sera donnée une première représentation de la pièce "Pas de Prêtre entre Toi et Moi", adaptation d'un roman de Pierre l'Ermite.

Dimanche midi, un banquet sera servi à l'Externat du St-Rosaire; le souper sera également servi au même endroit. La deuxième représentation de "Pas de Prêtre entre Toi et Moi" aura lieu vers les 8 heures, celle-ci spécialement pour nos visiteurs.

Aux différents kiosques installés sur le terrain de l'église on trouvera en vente toutes sortes de travaux à l'aiguille, au crochet, des amusements, rafraichissements, etc.

On aura le plaisir d'entendre à diverses reprises dans la journée de dimanche la fanfare des jeunes filles d'Edmundston dont la réputation est déjà connue dans les environs et bien au-delà.

Invitation bien cordiale à tous nos amis du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Comité d'Organisation.

NOTRE HYMNE NATIONAL

Nous persistons à croire que le chant "O Canada", oeuvre de Routhier et de Lavallée, est l'hymne national de notre pays. La faveur populaire l'a désigné à ce titre depuis longtemps, même si les cercles officiels se montrent encore indécis et réticents. Les Canadiens français n'en connaissent pas et n'en veulent point connaître d'autre. Quant aux Canadiens de langue anglaise, ils le chantent communément, sinon en français, du moins dans une version anglaise très fidèle au texte original.

Le vendredi dernier, une dédicace de New-York annonçait qu'une oeuvre symphonique, basée sur la mélodie d'"O Canada" serait interprétée par l'Orchestre Philharmonique de New-York. A ceux qui doutent encore de la valeur musicale de cet hymne, citons les paroles mêmes de M. Henry Brant, jeune compositeur canadien et auteur de l'oeuvre mentionnée: "J'ai toujours pensé qu'"O Canada" avait un caractère d'une grande richesse musicale et que l'air se prête donc à de multiples interprétations symboliques".

Les questions posées récemment à la Chambre des communes au sujet de l'hymne national canadien ont soulevé des polémiques dans les journaux. Les uns se sont prononcés en faveur du "God save the King", hymne national de la Grande-Bretagne, d'autres pour l'"O Canada". Dans le "Toronto Star", Mme Liggett donne ainsi son avis (traduction du "Devoir"):

Pendant combien de temps faudra-t-il que les Canadiens de toutes langues chantent, dans leurs réunions l'"O Canada", avant que le gouvernement fédéral se décide de lui donner son "approbateur"?

Pendant combien de temps le Canada demeurera-t-il un pays sans drapeau et sans hymne?

Ch. G.

Lisez le "Saint-Laurent"

Institutrices demandées

La Commission Scolaire de St-Hubert demande plusieurs institutrices pour l'année 42-43. S'adresser à Gérard Gammache, sec.-trésorier. 11-p-p.

Pourquoi faire imprimer au SAINT-LAURENT

- PARCE QU'ON Y OBTIENT SATISFACTION.
- PARCE QUE LE SERVICE Y EST RAPIDE.
- PARCE QUE LES PRIX SONT AUSSI BAS QUE N'IMPORTE OU.

Gin de KUYPER

Pour obtenir une boisson rafraichissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du gingier ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

40 onces 26 onces 10 onces
\$3.90 \$2.70 \$1.15

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1699.

FAITES PLUS DE PROFIT SUR VOS PORCS

en employant la Moulée pour Jeunes Cochons Quaker

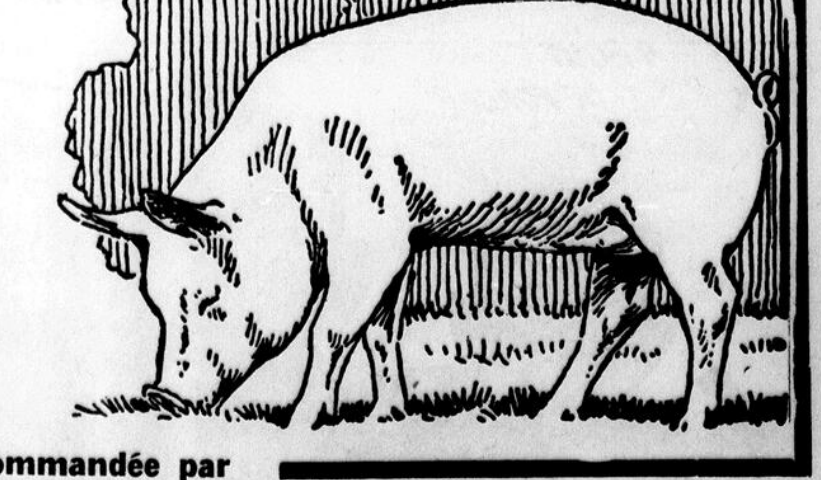
● Si vous voulez faire de l'argent sur le porc, employez la Moulée pour Jeunes Cochons Quaker, afin qu'ils soient prêts pour le marché, pesant de 200 à 220 livres, vers l'âge de 5 à 6 mois.

la croissance entre la troisième et la dixième semaine; elle contient de l'iode pour prévenir le goitre; du fer pour prévenir l'anémie!

La Moulée pour Jeunes Cochons Quaker est à base de farine d'avoine, et les fermes de recherche ont absolument prouvé que la farine d'avoine accélère la croissance des cochons, qu'elle développe de grosses carcasses fortes et accroît la résistance aux maladies. La farine d'avoine étant 94% digestible, il y a moins de perte, et les cochons la transforment beaucoup plus rapidement et économiquement en viande.

Pour finir, après la dixième semaine, employez la Moulée pour Porcs à Bacon Quaker (Pig Hog Maker).

Scientifiquement à point, la Moulée pour Jeunes Cochons Quaker contient tous les 17 ingrédients requis pour obtenir les meilleurs résultats... pour accélérer



MOULÉE POUR JEUNES COCHONS QUAKER

Vendue et Recommandée par

A. BOUCHARD, Enr'g.
Marchand Autorisé de Nourritures Quaker
Rivière-du-Loup Station, Téléphone 72